

**BESOIN D'UNE
HYPOTHÈQUE ?**
CONTACTEZ-VOUS

BADRE IZOUGGAGHEN
Courtier Immobilier Hypothécaire Agréé

Cell.: 514 991-7738

Courriel: badre@mtgcentre.com
514-990-8381
10345 Papineau suite 220,
Montréal, QC, H2B 2A3



Une façon intelligente d'obtenir une hypothèque

**VISION
HYPOTHÈQUE**

Maghreb Canada Express D'un continent à l'autre

**10
ans
d'existence**

صوت المغرب وكندا

Vol. XII N°02, FÉVRIER 2014 Courriel: info@maghreb-canada.ca Tél. 514-576-9067

**VOUS AVEZ
LA MARCHANDISE ?**

**NOUS AVONS
VOS CLIENTS !**

Votre publicité sur
Maghreb Canada Express
En couleurs à partir de seulement
39 \$

En Noir et Blanc à partir de seulement
29 \$

"Format carte d'affaire" *

Pour plus d'infos
514-576-9067



* Certaines conditions s'appliquent.

SATA SAFI VOYAGES
Titulaire d'un permis du Québec

Toutes destinations. Réservations garanties.
Services de voyages. Services touristiques.
اختصاصي في أسفار العزرة والجم

Meilleurs tarifs pour le Moyen-Orient,
le Maroc, l'Algérie et la Tunisie.
Réservez dès maintenant pour l'été 2014

Forfait Omra semaine de relâche
(départ 28 février 2014 retour 14 mars 2014)
Prix à partir de 2800 CAD
(en occupation quadruple)

**TOUTES SORTES DE VISAS POUR
L'ARABIE SAOUDITE**

1400, Saint-Ouest, suite 245, Montréal (Qc) H4N 1C8
Tél.: (514) 332-0137 ou 1-877-323-4618
Fax: (514) 332-8299
info@safatravel.com http://www.safatravel.com

SPÉCIAL IMMOBILIER

En savoir un peu plus sur l'achat et
la vente en immobilier (Page 10)

Protégez-vous contre la fraude
immobilière (Page 14)



**À LIRE
ÉGALEMENT DANS
CE NUMÉRO :**

CHRONIQUE MAJID BLAL
- Père ! Vingt ans déjà ?Page 2

CANADA / FÉDÉRAL
- Renforcement et modernisation de
la Loi sur la citoyenneté.....Page 4

QUÉBEC
- Mise en ligne du service ImpôtNet
Québec.....Page 5

MAROCAINS DU MONDE
- La diaspora Marocaine de l'é-
tranger, vers quel nouveau pacte de
Marocanité?.....Pages 8 et 9

MAGHREB
- Les Libyens rejettent la prolonga-
tion du mandat du CGN.....Page 16
- Le Maghreb et le «Printemps
Arabe».....Page 17
Appel en faveur de l'intégration du
Maghreb.....Page 18

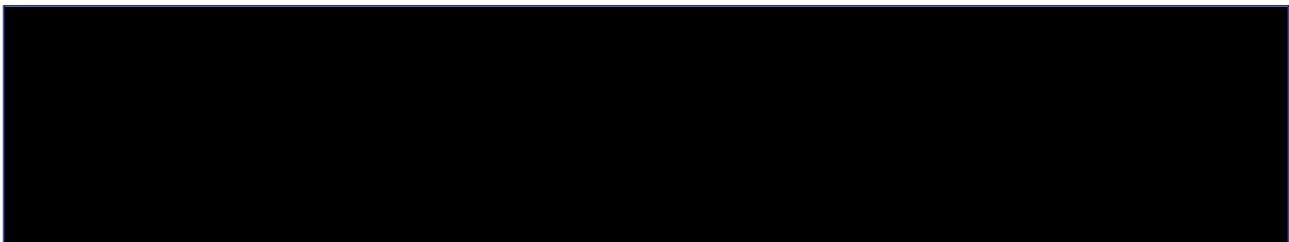
NOTRE PETIT VILLAGE...
- Ces français qui partent se battre
en Syrie.....Page 20
- A qui appartiennent les palaces
parisiens ?.....Page 21

PAGE SPORTIVE
- Le point sur le football au
Maghreb.....P. 23

Centre Dar Al Maghrib de Montréal

**La Fermeture
est provisoire**

Détails page 7

Père ! Vingt ans déjà ?

Tu étais le père de famille, je suis né l'aîné de ta descendance. Déjà au départ les germes de la friction structurelle s'étaient immiscés entre nous. Avant même qu'on puisse avoir l'occasion de s'apprivoiser, nous étions dans embrigadés dans deux camps opposés.



Majid Blal, Écrivain et poète
majidblak@hotmail.com

Avant de mieux se connaître, tu incarnais le père dieu et moi le glaive défenseur de la mère-bouclier du foyer. Tu avais ta femme, j'avais ma mère et la communication était biaisée à priori entre nous. Elle était devenue un enjeu, une question de rapport de force de ton côté et de résistance du mien. Puis parler était devenu un terrain menaçant où la communication risquait des glissements de terrains au détour de chaque mot. Des éboulements qu'on évitait par le silence. On n'avait jamais appris à dire à l'autre ni à se raconter...

Comme dans ces histoires de chicanas siciliennes héritées et transmises, nous étions dans des camps opposés sans jamais avoir su l'origine ni les tenants de discorde. Nous nous rencontrions quand nos trajectoires s'effleuraient en se disant le minimum nécessaire pour demeurer en lien. Des banalités comme le font les personnes qui se croisent et qui soulignent la température de la journée pour confirmer le cessez-le-feu et l'absence d'hostilité du moment.

Tu aurais pu rester encore un petit moment supplémentaire avant de nous quitter. Nous aurions pu nous parler un peu plus au lieu de se frôler comme des étrangers dans une gare d'entêtement et de non dits. C'est au moment que je commençais à apprendre à parler et à sortir de mon mutisme qui ressemblait à s'y méprendre au tien, que tu es parti sans que nous ne nous soyons rien dit de nous, l'un à l'autre. Sans se faire des

adieux dignes de ce nom, sans se dire à voix haute qu'on s'aimait malgré les fausses impressions qu'on affichait par excès d'orgueil. Tu es parti soudain et loin de moi pendant que j'apprenais à être étranger ailleurs. Pendant que je cultivais les mots du cœur et la substance des valeurs que tu m'avais inculqué.

Je t'appelais « B'â » chuchoté, quand je suis confronté à ta puissante présence. Tu m'appelais « Les salopards » « Slaguet », « Les voyous », Ce dernier titre que j'aimais et dont je m'ennuie de ne plus te l'entendre dire. Le voyou sonnait si bien à mes oreilles comme un compliment, une marque d'affection bourrue, virile comme dans tes souvenirs pendant la résistance à l'occupant français. Pour la balance de la correspondance, c'était ta femme, c'était ma mère qui faisait le Poney express, le facteur, les bons offices, L'ONU. C'était « M'â » qui me rapportait tes directives et c'était elle qui t'acheminait mes doléances. Rien de méchant, juste qu'on ne se parlait pas souvent, presque jamais, elle faisait le lien, la modératrice entre deux hypersensibles qui ne savent gérer les émotions et tout ce qui se rapporte aux sentiments.

Je me souviens quand, sachant que je fumais, tu apportais des cartouches de « Troupe ». Ces cigarettes réservées aux soldats de l'armée que tu achetais de certains des sous-officiers de ta connaissance. Tu les transmettais en douce à notre médiatrice-maman-épouse pour ne pas participer directement à la débauche de ton aîné.

C'est avec le temps et l'éloignement que j'ai pu prendre le pouls de nos rapports et réaliser que ton absence a laissé un vide énorme non comblé dans ma vie. Tu me manques et je t'entends souvent quand je ris. Nous avons les décibels qui nous caractérisent. Ce rire franc, généreux, lénifiant, reconfortant comme les plats de la cuisine campagnarde. Tu étais bien apprécié dans ton milieu de vie par ta droiture, ton militantisme et par ta gentillesse. Gentillesse que j'honnissais jeune car elle t'avait valu beaucoup de soucis avec tes amis et tes proches qui en profitaient comme d'un bonasse. Soudain et plus tard, loin dans le temps, ma fille rentrait de l'école, un jour, en se plaignant de sa propre gentillesse qui lui causait des déceptions avec des ingratitude. Un temps, elle a détesté sa gentillesse

qu'elle ne sait si innée ou acquise et elle n'a pas hésité à me mettre sur le dos cette bonté que je te reprochais. Je suis dans la mouvance de cette attitude que j'espère avoir choisie et non héritée.

Je n'étais finalement que moi avec beaucoup de toi dans mon être. Un mélange qui va déterminer ma future identité plurielle et multiple. J'avais besoin de chercher mon prénom pour me décoller de mon nom et je suis parti. Une entité émotionnelle révoltée qui ne savait trouver son chemin dans la structure collectiviste envisagée et qui voulait aspirer à l'universel en transitant ailleurs et au Québec pour se faire un prénom à sa propre mesure.

Tu n'étais pas d'accord pour que je parte continuer des études à l'étranger. Tu disais que le Maroc avait besoin de ses jeunes et de la vitalité des jeunes cadres pour prendre la relève des vieux croûtons qui s'étaient approprié la fonction publique sans qualifications ni compétences. Tu disais que ta crainte s'expliquait par les comportements dissonants des émigrés qui perdent leur âme ailleurs pour ne devenir qu'étrangers avec des prénoms arabes.

Et quand j'ai osé proposer d'amener le cadet de tes héritiers au Canada pour continuer ses études universitaires, tu as réagi au quart de tour... Passant par notre messagère commune, tu as mis un arrêt à l'échafaudage du projet « Tu ne vas pas débaucher tes frères et sœurs et nous priver de leur présence comme on s'est privé de la tienne. Nous avons goûté à l'amertume que nous cause ta carence parmi nous. Ceux et celles qui partent ne reviennent pas. Ceux et celles qui partent n'en reviennent pas même quand physiquement ils sont de retour. Ils perdent leur présence, ils n'ont plus d'attaches. Ils se pervertissent. Ils ne se connaissent plus, ils ne se reconnaissent plus et ils sèment tant de souffrance autour d'eux... »

Puis un jour, pendant cette longue absence et dans l'éloignement de la migration, j'ai reçu la nouvelle de ta mort soudaine, un mois après ta retraite. Un mois après le début d'un repos mérité, tu étais parti vers un repos éternel. Vingt ans depuis ce vendredi de janvier 1994, je radote toujours ma culpabilité de n'avoir jamais pu te dire que je t'aimais. Que je t'aime.

Pour moi, tu es mort le 20 janvier 1994 et pour toi, je suis mort le 28 septembre 1981 quand j'ai pris un gros avion pour aller ailleurs.

La dernière fois que je t'ai aperçu, tu sanglotais pour la première fois à ma connaissance. Tu pleurais comme un enfant. Tu t'agrippais à Samira qui avait un an et demi. Je traînais les couches, le biberon. Ses mots et ses phrases te faisaient rire à fond pendant que tu décodais les messages du langage de bébés. Devant le tribunal où tu exerçais, en te saluant pour repartir, tu avais insisté pour que je m'occupe bien de ma fille, de ta petite-fille....

Pendant ce temps, les gens autour s'enquéraient comme à l'accoutumée de la récolte de l'émigrant. A-t-il apporté la richesse du Pérou ? A-t-il dépouillé l'occident de ses diplômes ? Il en est où sur l'échelle Crésus ? A-t-il pris de la prestance et de la Hiba ? Je débarquais en père monoparental avec un nourrisson dans les bras et des préoccupations de couches et de biberon. Pour certains je n'apportais que des problèmes, pour d'autres je m'étais fourvoyé chez les Roumis. Je me suis alourdis les pas avec des responsabilités que j'aurais dû laisser dans le giron de la mère de ma fille en lui concédant la garde légale. Toi ici, tu n'as jamais approuvé ces opinions et mieux encore, tu avais affiché un attachement inconditionnel à Samira et une relation émotionnelle avec le bébé. La dernière fois que je t'ai vu, tu as juste dit :

- Prends soin d'elle! Prends soin de ma fille. C'est cela la responsabilité de la filiation.

Et c'était devenu mon leitmotiv, Samira pourrait en témoigner sur ta tombe un jour...

À Faska mon défunt reflet.

En hommage à toi

Tu n'as pas su dire

Je n'ai pas su aimer

À présent, nous rattrapons

En vol les mots non dits

Nous racontons en gazouillis

Empruntés aux oiseaux

qui s'abreuvent

dans le bol sur ta tombe

Les amours non assumées.



D'un Continent à l'Autre...

MRE et Parlement : Ils veulent notre "bien"... Et ils ne l'auront pas !



Par
**Abderrahman
El Fouladi**

Au moment où nos faits et gestes, notre mode de vie et même notre façon de mourir deviennent suspects dans les pays d'adoption, au moment où certains citoyens des pays d'accueil nous crachent leur haine et leur mépris sans gêne aucune (comme, à titre d'exemple, cet ancien soldat (probablement de ceux qui sont allés civiliser l'Irak et l'Afghanistan) qui écrivit "une terroriste de moins", en commentant la mort tragique d'une marocaine au métro de Montréal, le 30 janvier dernier, et au même moment où ce nouveau croisé se dit "content" que cette mère de famille soit morte d'une façon si horrible, à ce moment-même, et du fin fond du parlement marocain, l'USFP (*) nous fait miroiter, à nous MRE, 30 députés à la chambre des représentants marocaine et le vote, à domicile, pour défendre nos intérêts !

Faut-il en rire ou exploser de rage?

Trêve d'opportunisme politico-politique ! Ces "initiatives" répondent-elles vraiment aux attentes des MRE ou juste à celles d'une poignée de présidents de (certaines) associations (toujours les mêmes) en mal de finir leur carrière dans le confort douillet des fauteuils du parlement marocain ?

Je me trompe ? Qu'on fasse une consultation populaire sur la question (en utilisant ces mêmes techniques avec lesquelles on compte nous accorder le vote à domicile) et on sera surpris à tel point les MRE sont scandalisés

de voir certains politiciens de leurs pays d'origine ainsi que certains leaders MRE autoproclamés se mettre en connivence pour dilapider l'argent du contribuable marocain !

On sera surpris à tel point on est consterné de voir ces leaders monter aux barricades, quand leurs propres intérêts sont menacés, et devenir aphones quand les intérêts des MRE (comme c'est le cas actuellement dans certains pays comme le Canada) sont menacés !

L'histoire est en train de se répéter avec la proposition de l'USFP. Pour cette Histoire nous avons déjà répondu en novembre 2011 par ce qui suit:

Pour la majorité silencieuse, et la minorité qui n'arrive pas à se la fermer (et dont nous faisons partie) : Se prévaloir de nos droits d'être électeur et éligible au Maroc, pour les législatives, pourrait être un cadeau empoisonné, qui risque de diluer nos problèmes dans ceux de la majorité écrasante des marocains et marocaines restés au pays.

En effet, les quelques députés que nous pourrions avoir proportionnellement à notre nombre, vont être bâillonnés par l'écrasante majorité.

Il ne sert donc à rien d'écraser le pauvre contribuable marocain sous le poids, très lourd soulignons-le, des frais conséquents à notre représentativité pour aller somnoler sur les fauteuils douillots du parlement ou pour aller crier des slogans ou passer des messages qu'il serait plus aisé de passer par le biais de notre Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) qui est maintenant constitutionalisé et à qui il ne reste que le fait d'être une structure démocratique et représentative.

Et c'est dans ce chantier que nous devons nous investir ! Et pour cause !

Le CCME pourrait devenir notre parlement ou, à la limite, un fort lobby qui va directement traiter avec les membres du gouvernement, au lieu d'aller brûler nos cartes devant des partis politiques (qui, eux, ont le sens de la comptabilité électorale) ou d'essayer de se faire entendre dans la cacophonie parlementaire sur nos questions qui ne concernent ni routes à construire, ni politique d'emploi, ni soins de santé. Les questions qui nous intéressent sont comment régler nos problèmes avec les administrations locales et surtout Comment pourrions-nous devenir un pont humain qui va rendre fluides les échanges économiques, politiques et sociaux entre nos pays de résidence et notre pays d'origine, dans un monde qui ne cesse de se globaliser !

À la lumière de ce qui est en train de se passer actuellement en terre d'accueil, nous invitons nos leaders associatifs à s'investir davantage dans le débat sur place, au lieu d'afficher un silence (qui sonne) calculé et au lieu de conduire leur destinée (et la notre) en conduisant cette même destinée les yeux rivés sur le rétroviseur de leur folie des grandeurs.

Le fait d'avoir des "fauteuils" (on parle pas de sièges) dans le parlement marocain ne résoudra en rien nos problèmes ni là-bas ni sur place. C'est dans les instances politiques des pays d'accueil où il faut exercer son leadership, et ce, dans l'intérêt et des pays d'accueil, et du pays d'origine !

Et qu'on se le dise une fois pour toute : Le pays d'origine a déjà assez donné ! Il est temps de se sevrer et il est temps de renvoyer l'ascenseur !

Note:

(*) USFP : Union socialiste des forces populaires (Prti marocain de gauche)

© Publié par
Les Éditions
MAGHREB CANADA
"D'un Continent à l'autre"

<http://www.maroc-canada.ca>
ou
<http://www.maghreb-canada.ca>
ISSN 1708-8674
Dépôt légal: 255084

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Abderrahman El Fouladi
elfouladi @videotron.ca
Tél. 514-576-9067

PÔLE PUB. ET MARKETING
Ahmed Mendili
pub@maghreb-canada.ca
Tel. 438-765-7150

CHRONIQUEURS
Majid Blal, Écrivain,
(Canada)
Yassine El Fouladi, B.Sc. (Canada)
Mustapha Bouhaddar, Écrivain
(France)
Radouane Bnou-Nouçair (Canada)

INFOGRAPHIE
A. El Fouladi

IMPRESSION:
Hebdo Litho, Saint-Léonard
(Québec) Canada.

Maghreb Canada Express est un mensuel publié et distribué gratuitement au Canada, depuis le 1^{er} juillet 2003. Il est le seul de sa catégorie à être distribué gratuitement aussi bien à Montréal et ses environs que dans la ville de Sherbrooke (Estrie), depuis sa création.

SPÉCIAL !

Annonce (3,25 pouces de large et 1,9 pouces de haut) en couleur. Par parution

À seulement *

29 \$ en couleur

et

20 \$ en Noir et Blanc

(pour une commande ferme de 12 parutions)

Appeler le :

438-765-7150

ou le :

514-576-9067

(* Taxes en sus. Cette offre ne concerne pas les pages couvertures internes et externes ainsi que la page 3)

École des Champions Olympiques de Taekwondo
depuis l'an 2000
514-721-8173
1 cours d'essai gratuit
6400, 16ème Avenue - Gymnase du Cégep de Rosemont / www.Ecoletaekwondo.com

Renforcement et modernisation de la Loi sur la citoyenneté

« Notre gouvernement renforce actuellement la valeur de la citoyenneté canadienne. Les Canadiens comprennent que la citoyenneté ne devrait pas être un simple passeport de complaisance. La citoyenneté est une promesse de responsabilité mutuelle et un engagement partagé à l'égard de nos valeurs enracinées dans notre histoire. Je suis heureux de présenter la première série de réformes d'envergure, grandement nécessaires, à la Loi sur la citoyenneté depuis plus d'une génération. »

Chris Alexander, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada



Chris Alexander

Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du Canada, Chris Alexander, a présenté, le 6 février dernier, les premières réformes d'envergure de la Loi sur la citoyenneté depuis 1977. Le projet de loi C-24, Loi renforçant la citoyenneté canadienne, protégera la valeur de la citoyenneté canadienne des personnes qui la possèdent, tout en créant un processus plus rapide et plus efficace pour les personnes qui présentent une demande de citoyenneté.

Projet pour améliorer le programme de citoyenneté

Cette loi importante simplifiera le programme de citoyenneté du Canada en faisant passer le processus

décisionnel de trois étapes à une seule étape. On s'attend à ce que, d'ici 2015-2016, ces changements réduisent les délais moyens de traitement des demandes de citoyenneté à moins d'un an. On s'attend aussi à ce que, d'ici 2015-2016, l'arriéré actuel de demandes soit réduit de plus de 80 p. 100. Les frais liés à la demande de citoyenneté seront mieux alignés avec les coûts de traitement actuels, permettant ainsi de réduire le fardeau des contribuables canadiens qui assument actuellement 80 p. 100 de ces coûts.

Renforcer la valeur de la citoyenneté canadienne

Le gouvernement veillera également à ce que les demandeurs de citoyenneté maintiennent des liens étroits avec le Canada. La nouvelle loi énoncera de façon plus claire le fait que l'obligation de « résidence » au Canada nécessite en fait une présence effective au Canada.

Afin de s'assurer que les nouveaux citoyens sont mieux préparés à participer pleinement à la société canadienne, un plus grand nombre de demandeurs devra maintenant satisfaire aux exigences linguistiques et passer un test de connaissances.

Les nouvelles dispositions profiteront également aux personnes qui ont des liens étroits avec le Canada, notamment en conférant automatiquement la citoyenneté à d'autres

« Canadiens dépossédés de leur citoyenneté » nés avant 1947 et à leurs enfants nés de la première génération à l'étranger.

Sévir contre la fraude en matière de citoyenneté

La nouvelle loi comprend des peines plus sévères en cas de fraude et de fausses déclarations (une amende maximale de 100 000 \$ ou une peine d'emprisonnement de cinq ans, ou les deux) et l'élargissement des motifs visant à refuser les demandes de citoyenneté pour y inclure la criminalité à l'étranger, ce qui contribuera à accroître l'intégrité du programme.

Protéger et promouvoir les valeurs et les intérêts canadiens

Enfin, la nouvelle loi amènera le Canada au niveau de la plupart des autres pays développés en permettant la révocation de la citoyenneté canadienne aux personnes à double nationalité reconnues coupables de terrorisme, de haute trahison ou d'espionnage (selon la peine reçue), ou qui prennent les armes contre le Canada. Les résidents permanents qui commettent de tels actes ne pourront pas demander la citoyenneté.

Afin de reconnaître les importantes contributions des militaires qui servent le Canada, les résidents permanents qui sont membres des Forces armées canadiennes auront plus rapidement accès à la citoyenneté

canadienne.

La loi stipule également que les enfants nés de parents canadiens qui servaient à l'étranger en tant que fonctionnaires de l'État peuvent transmettre la citoyenneté canadienne à leurs enfants nés ou adoptés à l'étranger.

En bref

Le Canada parvient à faire en sorte que ses immigrants deviennent des citoyens : plus de 85 p. 100 des résidents permanents admissibles deviennent des citoyens canadiens.

Par suite de ces modifications, les demandeurs devront être effectivement présents au Canada pendant un total de quatre ans au cours des six dernières années. De plus, ils devront être effectivement présents au Canada 183 jours par année pendant au moins quatre ans au cours des six dernières années.

Les frais actuels liés à la citoyenneté ne correspondent pas au véritable coût du traitement. Les changements garantiront que les demandeurs assument une plus grande partie des coûts de traitement.

Source : Citoyenneté et Immigration Canada.

Première consultation téléphonique gratuite

Me Nawal Benrouayene
(Avocate-Lawyer)

Tél.: 450-396-4004 ou 514-699-1888
Courriel : nbenrouayene@yahoo.ca

1384, boulevard Jean-Talon Est, #204, Montréal
(Métro Fabre, en face de l'hôpital Jean-Talon)
45 place Charles Lemoyne Bur. 104 Longueuil (Métro Longueuil)

Nouvelle adresse!

ÉCOLE DE CONDUITE AMEL
Reconnue par la SAAQ
Instructeurs qualifiés et expérimentés
Cours jour, soir, fin de semaine, Instruction en Français
Anglais ou Arabe

Votre réussite nous tient à coeur !

3300, Boul. Rosemont, Suite 100
Montréal (Qc) H1X 1K2
Bus 67, 197 et 467
Tél. (514) 729 6330

EXAMEN

Nous louons les Voitures
(automatiques / manuelles)
pour l'examen

Mise en ligne du service ImpôtNet

Revenu Québec invite les citoyens à profiter des avantages d'ImpôtNet Québec comme le font près de 4,7 millions de Québécois

Revenu Québec souhaite informer les citoyens et les préparateurs professionnels que le service ImpôtNet Québec est maintenant en ligne. Les personnes qui produisent leur déclaration de revenus à l'aide d'un logiciel autorisé peuvent donc la transmettre dès aujourd'hui. L'an dernier, trois personnes sur quatre avaient choisi cette option efficace et avaient ainsi profité des nombreux avantages découlant de l'utilisation de ce service en ligne.

En effet, en utilisant le service ImpôtNet Québec, les citoyens bénéficient notamment d'un traitement plus rapide de leur déclaration de revenus. L'objectif de Revenu Québec est de délivrer un avis de cotisation ou de transmettre un remboursement dans un délai de 14 jours lorsqu'une déclaration de revenus est transmise par voie électronique, alors qu'il est de 28 jours lorsqu'une déclaration de revenus est envoyée par la poste.

HAUSSE DE 25 %

Chaque année, les Québécois sont de plus en plus nombreux à utiliser le service ImpôtNet Québec pour transmettre leur déclaration de revenus.

En 2013, près de 4,7 millions de citoyens ont utilisé ce service par eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'un préparateur professionnel, soit une augmentation de 25 % par rapport à l'année précédente. C'est donc dire que l'an dernier, près de 74 % des déclarations reçues à Revenu Québec ont été transmises par Internet.

Les citoyens ont jusqu'au 30 avril 2014 pour transmettre leur déclaration de revenus pour l'année d'imposition 2013. Ceux qui déclarent des revenus d'entreprise, ainsi que leur conjoint, ont jusqu'au 16 juin 2014 pour le faire. Cependant, tous les citoyens doivent payer leur solde d'impôt au plus tard le 30 avril.

Revenu Québec tient à rappeler qu'aucun relevé, aucun reçu ni aucune autre pièce justificative ne doivent être joints à la déclaration de revenus, sauf dans les quelques cas spécifiés dans le Guide de la déclaration de revenus. Cette mesure s'applique aux déclarations produites à l'aide d'un logiciel ainsi qu'à celles remplies au moyen des formulaires papier. Il est important de noter que les relevés, les reçus et les autres pièces

justificatives doivent tout de même être conservés pour qu'ils puissent être transmis à Revenu Québec en cas d'une éventuelle vérification.

MON DOSSIER, UN ESPACE UTILE POUR LES CITOYENS!

Les citoyens peuvent profiter, en tout temps, d'une foule d'avantages en s'inscrivant à Mon dossier, à l'adresse www.revenuquebec.ca/mondossier. Il s'agit d'un espace personnalisé qui leur donne accès à de l'information sur leur dossier fiscal et qui leur offre

la possibilité d'utiliser plusieurs services en ligne. Par exemple, ils peuvent y consulter leurs avis de cotisation, leurs confirmations de remboursements anticipés ou leurs déclarations de revenus. Ils peuvent également s'inscrire au dépôt direct ou télécharger certaines de leurs données fiscales afin de produire plus facilement leur déclaration de revenus.

Source : Revenu Québec.

Charte: le PQ «pervertit» l'héritage de René Lévesque, selon M. Gérard Bouchard



Par Radouane Bnou-nouçair

Le coprésident de la commission Bouchard-Taylor, Gérard Bouchard a attaqué le Parti Québécois dans une lettre publiée dans le journal Le Soleil au sujet de la charte de la laïcité.

Il accuse notamment les péquistes de mentir et d'œuvrer à la manipulation de l'opinion publique.

Le gouvernement du Parti québécois use de démagogie, attaque Gérard Bouchard dans une lettre publiée par le Soleil. Il l'accuse notamment le PQ de mentir et d'œuvrer à la manipulation de l'opinion publique. Il «pervertit» l'héritage de René Lévesque, écrit-il.

M. Bouchard s'insurge contre les affirmations du ministre Bernard Drainville, selon qui «les accommodements créent des inégalités, des privilèges, et qu'ils souffrent d'une absence de balises, donnant ainsi à entendre que les demandeurs n'en font qu'à leur tête».

Il croit déceler une forme de populisme dans le discours gouvernemental. «On dresse "les élites" contre "le vrai monde" [...]. On ne jure que par "le peuple", mais on se comporte à son égard d'une façon très irrespectueuse en lui servant des faussetés.» «On laisse s'éveiller dans une partie de la population des sentiments primaires de xénophobie et des peurs irraisonnées.»

Une stratégie divisionniste en trois axes :

Le PQ de Mme Marois adopte une tactique divisionniste et exclusionniste basée sur la célèbre maxime : «Diviser pour mieux régner! ».

Cette tactique se déploie selon 3 axes :

- Diviser, avec la charte, le Québec entre les musulmans et «nous autres»;

- Diviser, avec le livre blanc, le Québec entre les souverainistes et les autres;

- Diviser le parti libéral, en valorisant hypocritement Mme Houda Pépin. Une tactique qui commence à donner ses fruits puisque le PQ a le vent en poupe, actuellement.

Si « le PQ de Mme Marois » arrive à ses fins, quel Québec aurons-nous? Même Mme Marois ne le sait pas.

PRÉCISION :

Par respect aux péquistes convaincus, il ne s'agit pas ici du PQ, un parti respectable créé par René Lévesque, un homme admirable; il s'agit du « PQ de Mme Marois » et ce n'est pas du tout la même chose.

Vous pouvez aussi lire Radouane Bnou-nouçair sur : <http://maroc-quebec.com/>

Terratours propose des voyages qui sortent des sentiers battus



Driss Regragui

sous la thématique de la musique classique, séjours combinant immersion en espagnol et volontariat au Costa Rica, séjours au sein d'une famille d'accueil... Etc.) .

Concernant le Maroc, Terratours propose des séjours linguistiques au sein de familles d'accueil.

C'est Imane Bendahmane qui est chargée du développement des produits Maroc. Le concept (...) propose une immersion culturelle au pays au sein de l'une des 120 familles partenaires. Les voyageurs sont accueillis dans la région de Rabat grâce à un accord exclusif avec « Homestay in Rabat ».

Ces séjours alternent entre l'apprentissage de l'Arabe commun avec des cours et l'implication dans la vie de la famille (cuisine, entretien...). Il est possible d'y ajouter également un volet encore plus social auprès d'une association des aveugles du Maroc.

Le prix d'appel pour ces forfaits Maroc est de 600\$ par semaine avec 2 repas par jour + les cours d'arabe. La période du voyage peut aller de 2 semaines à 3 mois.

Source :

www.expressvoyage.ca/reportages.php?sequence_no=46410

« Au Québec, le tourisme change et les voyageurs prennent conscience que l'on peut visiter un pays tout en s'impliquant auprès des communautés. » expliqua le président de Terratours Driss Regragui lors d'une récente rencontre qu'il a eu avec 80 agents de Voyage.

Le grossiste Montréalais qui se spécialisait uniquement dans des produits classiques comme les Villes Impériales au Maroc, Splendida et Bellissima Italia en Italie, et séjours au Portugal ou en Espagne par exemple, vient d'ajouter à ses activités des produits de niche (circuits

Les symboles religieux

Le Canada un pays immense avec peu d'habitants est une terre d'immigration Et de ce fait, les différentes provinces du Canada pratiquent une politique d'immigration soutenue; Encourageant ainsi différentes ethnies à venir s'y installer tout en leur promettant, travail, stabilité, liberté et un meilleur avenir, pour leurs enfants.



Par Fati Alaoui

Des flux migratoires se sont rabattus sur ce pays, les Chinois (anglophones) à l'ouest; en Colombie-Britannique et les nord-africains francophones à l'est; au Québec.

Des centaines de familles marocaines, se sont précipitées sur cette opportunité, dans les années quatre-vingt-dix, ignorant pratiquement tout de la vie et de la société québécoises.

Certaines ont tout vendu, pour venir rejoindre l'eldorado Nord-américain.

Arrivées dans 'la Belle', elles sont confrontées à la réalité: Celle d'un hiver rude et une récession longue et contraignante. Chercher du travail est une véritable galère, car il n'y en a pas pour les gens venus d'un autre système, ou ceux qui ont fait des études en Europe, ceux qui ne possèdent pas d'expérience canadienne. Il faut refaire d'autres formations, ou refaire tout le diplôme, pour pouvoir trouver un travail convenable. Beaucoup de ces immigrants ont vite déchanté et ont préféré retourner vers leur terre natale. Or ceux qui ont coupé les ponts et qui ne pouvaient faire marche-arrière se sont vus obligés de s'accommoder de n'importe quel 'boulot'.

Le Canada reste quand même un pays, ou règnent un esprit de liberté et une stabilité durable. Même si certains québécois, à tendance souverainiste, ont essayé de séparer la province du reste du pays. La montée de l'immigration et sa multiplication

a joué un rôle durant le dernier référendum. Les immigrants de tous bords ont toujours été contre cette idée d'indépendance du Québec.

Aujourd'hui la province est gérée par un gouvernement issu du parti nationaliste québécois, même s'il n'a pas la majorité à l'assemblée nationale. Ce gouvernement base toute sa politique, sur un nationalisme sournois.

Ils préparent une sorte de charte de la laïcité, cette dernière aura pour rôle de limiter la liberté de culte, telle qu'elle est spécifiée dans la charte nationale du Canada. Pas de signes religieux dans les administrations et les instances publiques. Les signes religieux selon eux, sont: la croix pour les chrétiens, la kippa pour les juifs et le hidjab pour les musulmans. Or nul n'est assez dupe, pour ne pas deviner les intentions cachées derrière cette charte et ceux qu'elle vise réellement.

Il s'agit bien entendu de la communauté musulmane originaire, de l'Afrique du Nord, du Moyen-Orient, etc. Le parti au pouvoir s'est inspiré des lois françaises contre le hidjab, pour instaurer sa vision d'un Québec laïque.

Or la laïcité de cette province n'a

jamais été remise en question, elle est d'autant plus protégée par la charte nationale qui régit tout le pays.

Le gouvernement de Mme Marois mène depuis quelque temps une campagne de dénigrement et d'humiliation, qui vise en premier et dernier lieu les femmes musulmanes qui portent le foulard et la burqa. Il attire l'attention de la population sur cet aspect de la religion, présentant des arguments ridiculement futiles, lance des débats dépourvus de sens, pour toucher un Québec profond, qui ignore tout de l'islam et qui est prêt à adopter cette vision discriminatoire, derrière laquelle se cache un dessin politique fourbe.

Créer la polémique, attirer le regard désapprobateur de l'autre, semer le doute dans les esprits, pour "taper sur les doigts" d'une communauté, qui a toujours été contre la séparation du Québec du reste du Canada, et par la même occasion suivre la tendance anti-islam que connaît actuellement le monde. Au fait, faire d'une pierre deux coups. Pourtant ce sont ces immigrants qui ont donné à la province son cosmopolitisme, sa diversité positive, et cette dynamique extraordinaire.

Les immigrants ont apporté, le changement, et enrichis le Québec de leur savoir-faire, leurs cultures, leur ouverture. Ils ont participé à son développement, en injectant toute leur énergie.

Pourquoi vouloir nier cette évidence et s'immiscer dans la vie intime des communautés musulmanes ?

Certes, moi aussi je suis contre le port de la burqa, mais je n'ai pas le droit de critiquer celles qui ont choisi de la porter. J'aurais aimé qu'elles se fassent plus discrètes en terre chrétienne, mais aller jusqu'à légiférer dans ce sens, je trouve ça totalement disproportionné. Une politique d'intégration et de compréhension de dialogue entre cultures aura des conséquences positives, contrairement à la division et la stigmatisation de l'autre, que pratique le gouvernement Marois.

J'ose espérer que le Québec dispose d'esprits tolérants et ouverts, qui se mettront en travers de cette politique asociale et qui friserait le racisme.

Fermeture provisoire de la Maison du Maroc à Montréal

C'est ce qui ressort d'un communiqué de Madame Wassane Zailachi, Consule générale du Royaume du Maroc à Montréal et dont voici le texte intégral :



© Photo prise par Lakkin

Chers compatriotes,

Je souhaite saisir cette occasion afin de vous réitérer mes meilleurs vœux de bonheur et de succès pour l'année 2014, et également vous faire part de certains changements notables au sein du Consulat General. Vous avez été nombreux à me faire part lors de rencontres et de tables rondes tenues depuis ma prise de fonctions en Septembre dernier de certains de vos souhaits, et de vos suggestions constructives pour faire de ce Consulat, une structure proche de vous, et à votre écoute.

Je suis fier de pouvoir vous annoncer aujourd'hui que mon équipe et moi-même avons pris en compte vos suggestions, et nous avons initié, entre autre, un agenda de Consulats Mobiles qui sera mis incessamment sous peu en ligne sur notre site internet qui a été simplifié www.consulatdumaroc.ca. Par ailleurs, afin de finaliser le programme 2014 des

Consulats Mobiles, je vous invite à vous inscrire auprès des associations Marocaines dans vos provinces respectives (consulatdumaroc.ca/associations), et de consulter notre site internet pour être tenu informé des dates et villes à venir.

Toujours dans un souci de faciliter les canaux de communication avec vous, bien que nous ne puissions traiter toutes les demandes par téléphone pour des raisons d'effectifs je vous invite à consulter notre site internet sur lequel vous trouverez de nombreuses réponses à vos questions. J'avais invité, peu après ma nomination, toutes les personnes soucieuses de nous contacter à utiliser le courriel Info@consulatdumaroc.ca, et j'ai constaté une augmentation significative des demandes d'information. Je suis ravie d'avoir pu honorer ma promesse que tout courriel reçu serait traité par mes services dans un délai de 48h pendant les jours ouvrables. Je reste fermement déterminée à ce que le Consulat soit proche de vous et à votre écoute, et que cette proximité soit un fer de lance de mon mandat Consulaire. La transparence, une autre valeur qui m'est chère, est aussi la raison pour laquelle je souhaite vous parler de la fermeture temporaire, et indépendamment de notre volonté, du Centre Dar Al Maghrib.

En effet, un message avait été diffusé en Décembre dernier vous informant de sa fermeture temporaire suite à des dégâts des eaux dans la salle des machines. Je peux vous assurer que la sécurité du public est une priorité essentielle et la situation actuelle ne peut fournir toutes les garanties de sécurité pour nos compatriotes et visiteurs. Également, nous travaillons en étroite collaboration avec le

Ministère Chargé des Marocains Résidents à l'Étranger et des Affaires de la Migration dont une délégation s'est d'ailleurs récemment rendue à Montréal afin de permettre l'étude de sa réouverture au plus vite.

Je suis aussi sensible à la situation des élèves de l'Association des Écoles Marocaines au Québec à laquelle Dar Al Maghrib met à disposition gracieusement des salles de classe. Compte tenu des circonstances actuelles, cette association a relocalisé l'ensemble de ses élèves sur ses autres sites.

Ré-ouvrir Dar Al Maghrib est une priorité pour moi et mon équipe du Centre, et à cette fin, nous effectuons un travail sans relâche, et un suivi quotidien. Je m'engage également à vous tenir informés de la date de notre remise en service dès que nous recevrons confirmation de tous les corps de métiers qui s'attèlent à sa remise en état

J'espère ainsi vous retrouver et accueillir prochainement nos enfants et nos visiteurs au sein de Dar Al Maghrib.

Wassane Zailachi

COLLÈGE SOR

POUR UN ACCÈS RAPIDE À L'EMPLOI

2700, Rachel Est,
Montréal, H2H 1S7 (métro
Frontenac ou Sherbrooke)
Tél. (514) 525-3777
1 855 55 ESSOR (37767)
www.collegeessor.com

Assistant Technique en Pharmacie-LabXpert : stages et placement (2 mois)

AEC/Aide-éducatrice/Ouvrez une Garderie : RCR, Aide à l'emploi (1 mois)

Commis à la Comptabilité : 2 stages, Acomba, Sage 50 et placement (2 mois)

Préposé aux Bénéficiaires : stage, cartes RCR, PDSB, placement (en 1 mois)

Secrétariat - juridique, dentaire ou médical : stages et placement (2 mois)

Note : Frais de scolarité minimes et déductibles d'impôts. Tous nos programmes reconnus sont offerts, en classe et à distance, en partenariat avec ESSOR : La première Agence de Placement et d'Aide à l'emploi.

MONTREAL : Mobilisation sans précédent suite à la mort tragique de Mme Naima Rharouity



dis que la ROYAL AIR MAROC a pris en charge les billets avion du Mari et des enfants pour retourner (définitivement paraît-il) au Maroc.

Rappelons que Mme Naima Rharouity, âgée de 47 ans et mère de 2 enfants, avait perdu la vie, le 30 janvier dernier, à la station de métro Fabre (Montréal) dans un tragique accident.

Le coroner, qui aurait constaté un traumatisme crânien chez la victime, écarte toute intervention d'une tierce personne dans ce drame. Cependant, la cause exacte du décès ne sera communiquée que dans le rapport final (du coroner)... Soit dans les semaines, sinon les mois, à venir.

La défunte fut enterrée à Mohammedia (Maroc) le 7 février dernier.

Les communautés musulmanes en général, et celle Marocaine en particulier, se sont mobilisées en masse pour apporter soutien moral et aussi soutien financier à la famille de la victime.

De son côté le Ministère marocain chargé des marocains résidant à l'étranger, a pris en charge la totalité des frais de rapatriement du corps de la défunte (Environ 6500\$). Tan-



VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI VOUS ÊTES IMMIGRANT (E)

Vous souhaitez intégrer rapidement le marché du travail. Le service de l'employabilité de La Maisonnée vous offre un accompagnement par des professionnels tout au long de votre parcours de recherche d'emploi.

Nous allons vous aider via :

- Counseling individuel,
- Détermination des besoins en matière de cheminement vers l'emploi;
- De l'information sur le marché du travail,
- La Préparation de vos outils : CV, lettre de présentation, bilan de compétences, portfolio.....
- Des ateliers de recherche d'emploi,
- Des Visites d'entreprises
- Études et formation professionnelle
- Le placement en emploi

Tous nos services sont gratuits
(514)271-3533

Site Web: www.lamaisonneeinc.org

Conseillère en emploi : nisrin@lamaisonneeinc.org

Chef du service Employabilité : wadih@lamaisonneeinc.org

La diaspora Marocaine de l'étranger, vers quel nouveau pacte de Marocanité?

Le nouveau ministre de la tutelle semble s'inscrire dans une nouvelle dynamique de refonte du partenariat entre l'intelligence expatriée et les institutions Marocaines de tutelle à bout de souffle et sujettes d'un tir croisé de la société civile, des constitutionnalistes et des partis politiques.



Par Docteur Youssef Chibeb

Université Paris XIII-Sorbonne

Loin de ces agitations, des doléances complexes, contradictoires, le ministère des Marocains Résidant à l'Étranger et de la Migration a réalisé une étude, confiée à un Institut prestigieux Marocains. L'objectif étant la formulation d'axes de la stratégie nationale en faveur des Marocains du Monde».

L'analyse d'une note de synthèse de cette étude interpelle aussi bien le Marocain «ordinaire de l'étranger» que les spécialistes, la société civile et ceux qui contribuent à la dynamique récente, enclenchée par Monsieur Birou. Le présent article tente de répondre, à chaud, sur le contenu de cette note qui est censée être un outil d'aide à la décision et contenir des inputs stratégiques pour l'élaboration d'un nouveau pacte de relance et d'apaisement des relations des Marocains de l'étranger à leur institution de tutelle.

Le fait d'évoquer une stratégie nationale suppose, en amont, l'élaboration d'un diagnostic, le plus complet possible, permettant une meilleure connaissance d'une communauté au pluriel, complexe et hétérogène. Elle suppose aussi (stratégie nationale) une maîtrise des politiques intégrationnistes, assimilationnistes et idéologiques qui sont, par définition, opposées à la vision des pays émetteurs. Le temps de la cogestion de l'immigration (inter États) est révolu.

Le processus de naturalisation (droit du sol, décrets, autres...) et la sédentarisation des MRE ont modifié, voire

réduit la marge de manœuvre des pays d'origine. Désormais, la société civile récuse, de plus en plus, l'emprise de la tutelle et tente de s'affranchir des liens «folkloriques» opaques, des cooptations politiques ou religieuses. En quelque sorte, les MRE, notamment d'Europe en général et de France en particulier s'identifient d'avantage au modèle de diasporas actives, à l'instar de celles efficacement organisées(...) que celle éparpillée, segmentée ou opposées des Marocains résident à l'étranger. Ainsi, à terme, les liens avec le pays d'origine sont et seront axés sur des bases plus politiques (allégeance, Marocanité, terre de mémoire des ancêtres, lieux de pèlerinage...) que sociétales ou économiques.

La place accordée ou accordable, dans la nouvelle constitution de 2011, aux MRE n'est plus un enjeu si décisifs que cela se laisse entendre. Les polémiques ou revendications autour du rôle des MRE dans la vie publique, politique interne du Maroc ne sont qu'une manœuvre à bout de souffle des partis politiques et de leurs relais en Europe. L'exercice de la citoyenneté, de l'éligibilité et l'exercice de la responsabilité politique sont étroitement liés à la résidence permanente.

Souvent, les MRE sont confrontés à une dichotomie en terme d'organisation politique (Républiques, laïcité, d'un côté et État en cours de démocratisation...) entre une référence durable dans les pays d'accueil est une référence discontinuée par rapport au pays d'origine : le Maroc.

L'intégration de la migration dans le modèle de développement du Maroc est un choix à double tranchant. Les mutations sociologiques, générationnelles et culturelles que connaît la communauté Marocaine, particulièrement en France, conduisent à terme à l'altération des liens économiques, classiquement matérialisés par les transferts financiers bruts. La contribution des MRE s'oriente irréversiblement vers le transfert de la connaissance, de l'entreprise, de l'investissement et, plus globalement d'une valeur ajoutée complexe, moins portée sur les transferts mécaniques d'€uro inter banques. L'enracinement, la sédentarisation se traduisent, par pallier, par une relocalisation écono-

mique (achat de biens immobiliers, d'investissements dans le pays d'accueil).

L'ensemble de ces mutations et de ces mécanismes oriente la réflexion, désormais, vers un nouveau pacte entre les autorités de tutelle et les MRE de France. Un pacte de partenariat, de cogestion et d'une gouvernance collégiale à géométrie variable d'un pays d'immigration à l'autre. Le maintien d'une gouvernance centralisée et modélisée dans les coulisses du ministère recèle un risque politique avéré. La maturité intellectuelle et politique de la société civile impose aujourd'hui un nouveau recadrage de la mission même du ministère de tutelle.

La lecture des lignes directrices de la stratégie nationale en faveur des MRE, formulées par l'Institut Royal d'Études Stratégiques fait ressortir une approche triplement handicapante pour cette efficacité optimale tant revendiquée par monsieur le ministre.

Une approche non participative dépourvue des éléments les plus élémentaires pour la construction d'une stratégie d'abord, une absence d'un diagnostic méthodologiquement riche, contradictoires et partagé permettant l'aide à la décision.

Une approche générique, relativement déphasée, ne tenant pas ou peu compte de la pluralité, de l'hétérogénéité de l'immigration Marocaine différenciée dans le temps, dans l'espace, dans les trajectoires et dans les parcours professionnels. Les éléments constitutifs du corps social varient d'un pays à l'autre.

Les critères d'intégrabilité (politiques, scientifiques, identitaires) sont organiquement différents selon le pays. En France, le processus est aujourd'hui plus axé sur l'assimilation, alors qu'il est encore en gestation d'intégration en Espagne, en Italie, au Canada, au moyen Orient.

La double appartenance juridique (bi nationalité) est également un critère de différenciation.

Bref, cette approche doit assoir son assise sur une grille de lecture plus affinée et faisant davantage appel aux compétences et représentations des MRE pour effectuer elles mêmes une partie du diagnostic préalable à

la construction d'une stratégie.

Comment un pays émetteur d'immigration sociale et économique (immigration au sens exportatrice de l'excédant des populations non éligibles par leur profil socio éducatif) peut interférer dans les politiques d'intégration qui sont dictées par les pays en toute souveraineté ? La prévention du délitement des liens des MRE avec le Maroc ne se décrètent pas.

Les liens identitaires, culturels ou politiques (allégeance) évoluent selon les contre pouvoir idéologiques des pays d'accueil (assimilation, laïcité, formatage culturel, couples mixtes...). Seul un lien de confiance, d'atténuation d'une tutelle figée, d'un nouveau pacte plaçant le citoyen Marocain dans une relation moins utilitaire (vache à lait) et plus politique (vecteur de notoriété du Maroc) peut pérenniser l'appartenance identitaire.

L'offre culturelle, l'accompagnement spirituel, la pérennisation de langue du pays d'origine, selon les mêmes lignes directrices de l'IRES, ne sont pas ni une priorité, ni une doléance, ni une attente faisant consensus. La société civile, dans les pays d'accueil, y est éligible et peut se substituer à l'administration Marocaine par l'auto-régulation, dictée par les subventions européennes.

La gestion du culte, dans des pays à vocation laïque, est une forme d'ingérence tolérée et non formalisée par des accords bilatéraux. Il va de même pour la promotion culturelle ou de la pérennisation de la langue d'origine, dont on ne sait laquelle ; l'arabe, l'amazigh, dialecte ou langue académique.

Le maintien des transferts financiers à hauteur de 7% du BIP du Maroc est un enjeu économique majeur, mais aussi une vision à double tranche. Les réseaux légaux de captage des flux financiers (de l'étranger vers le Maroc) ont un atteint un niveau de maillage maximal.

À suivre : Page 9



La diaspora Marocaine de l'étranger, vers quel nouveau pacte de Marocanité?

Suite de la page 8

En revanche, la crise systémique des économies des pays d'accueil s'orientent mécaniquement vers une régression progressive des transferts financiers vers le Maroc. Construire les prévisions économiques, du pays sur des données volatiles, est en soit un risque macro économique et un facteur de paupérisation des MRE.

L'incitation, à renfort marketing, aux transferts vers le pays d'origine, au détriment d'une intégration sociale dans le pays d'accueil, est un facteur indirect de paupérisation et du développement de la dualité sociale. «On appartient à une classe sociale privilégiée au Maroc par ces transferts et l'acquisition de patrimoine immobilier... Cependant, dans les pays d'accueil, une grande partie vit dans des configurations sociales et territoriales

synonyme de l'exclusion (habitants des banlieues déshéritées, sous perfusion sociale, échec scolaire, communautarisme...)»

Enfin, la même étude fait référence au drainage des cerveaux ou la cooptation des compétences. Là aussi, la marge de manœuvre des autorités de tutelle est très réduite. D'abord du fait que la loi de l'offre en termes de carrières professionnelles est plus incitative à la sédentarisation dans le pays d'accueil. Ensuite, la relation du Maroc aux élites expatriées a toujours été ambiguë, méfiante et/ou indifférente. Sinon, comment expliquer les déficits du Maroc en médecins, en ingénieurs, en universitaires alors que les cadres Marocains à l'étranger se comptent par milliers, parfaitement solubles dans

l'élite française. Comment expliquer le recours du Maroc à l'expertise des grands Bureaux d'Etudes étrangers rémunérés en devises (€ ou \$), alors que des Marocains ne cessent de tenter une inclusion professionnelle dans le pays d'origine.

Globalement, les lignes directrices de la stratégie nationale des Marocains du Monde, formulées par l'IRES, sont plus que discutables, car elles sont peu pertinentes, non convergentes et basées sur des perceptions ou des éléments de diagnostic trop génériques. Elles laissent également peu de place pour une coproduction à la fois de l'expertise et de la stratégie. Une coproduction basée sur l'implication réelle, durable et contractuelle des MRE dans ces processus décisionnels. Elles traduisent, hélas, un

manque de culture démocratique de par le peu de concertation, d'approche participative et d'instances managériales plus représentatives qui traitent de l'immigration sur le sol où elle est implantée et non dans un entre-soit feutré dont on ignore les finalités et dont on ne reconnaît ni la légitimité politique ni la crédibilité scientifique.

Le nouveau pacte de Marocanité des citoyens Marocains du monde est, et, sera l'enjeu stratégique majeur des prochaines années. Alors, nous tendons la main à monsieur Birou pour écrire ensemble ce pacte et décidons ensemble ces lignes directrices de la stratégie nationale des Marocains du Monde.

Vient de paraître à l'occasion 70ième anniversaire du Manifeste de l'indépendance

Manifeste de l'indépendance du Maroc

11 janvier 1944, Hommes, destins, mémoire

À l'apogée des empires coloniaux, face à la dette colossale et à la guerre d'insoumission aux « infidèles », la France imposa son Protectorat au Maroc et aux Sultans repliés au Palais de Fès, tant pour contrer l'appétit des autres empires, pour « protéger une dynastie affaiblie, que pour contenir le risque de contagion en Algérie française.

La déclaration d'Indépendance du 11 Janvier 1944, fut un tournant dans l'histoire des deux pays. Une fresque tragique et chevaleresque où des Hommes se succèdent pour finalement signer l'acte de décès d'un empire colonial agonisant.

« Si la Géographie sert à faire la guerre, l'Histoire est là pour construire la paix et rapprocher les peuples ». Tel est le sens de cet ouvrage.

Youssef Chiheb



Né en 1960 à Casablanca – Franco Marocain, Professeur associé à l'Université Paris XIII – Sorbonne, Expert en Développement, Docteur d'Université en Géographie, 1992, Faculté de Géographie, d'Aménagement et d'Urbanisme, Université François Rabelais – Tours - France, Conférencier sur le Développement Humain et sur les mutations géopolitiques du Monde Arabe, Auteur de l'Atlas Géopolitique du Maroc Islam, judaïsme et l'érosion du temps, Plusieurs articles dans la presse écrite et électronique.

Centenaire anticolonial

alfAbarre Manifeste de l'indépendance du Maroc Youssef Chiheb

Youssef Chiheb

Manifeste de l'indépendance du Maroc



11 janvier 1944, Hommes, destins, mémoire

Centenaire anticolonial

★ Les fourmis rouges dans nos sommeils

★ Les fourmis rouges dans nos sommeils

19€ ISBN 978-2-35759-039-7



alfAbarre



Protégez-vous contre la fraude immobilière

Chaque jour, des Canadiens interviennent pour protéger leur plus gros investissement : leur maison. Malheureusement, nos habitations sont de plus en plus exposées à un type de crime en pleine émergence : la fraude immobilière. Ignorant qu'ils sont victimes de ce crime sournois, des propriétaires d'habitation ont la surprise de découvrir qu'ils n'ont plus de titre de propriété sur leur demeure.

La fraude sur les titres de propriété est assez facile à commettre. Le fraudeur se fait passer pour le propriétaire légitime d'une maison, il l'hypothèque, puis il s'enfuit avec l'argent du prêt. Le vrai propriétaire a ensuite une bien mauvaise surprise quand le prêteur le contacte pour percevoir les versements hypothécaires.

Dans la plupart des cas, le propriétaire ignorait totalement que quelqu'un s'était attribué son titre de propriété.

Les fraudeurs immobiliers ont deux types de motivation : certains fraudent pour se loger, d'autres pour encaisser un profit.

Frauder pour se loger

Certaines fraudes visent simplement à se procurer un logement. Elles sont commises par des emprunteurs qui ne remplissent pas les critères d'obtention d'un prêt hypothécaire ou qui auraient seulement droit à des prêts à taux élevés. Ces emprunteurs déjouent le système en faisant de fausses déclarations et en présentant des documents falsifiés.

Certains pensent qu'il n'y a là rien de grave. Pourtant, le Code criminel stipule clairement que c'est un crime.

Frauder pour le profit

Ceux qui fraudent pour le profit ont recours à la contrefaçon de documents ou encore au vol d'identité et à l'usurpation.

La fraude par contrefaçon

Un fraudeur fait enregistrer un faux acte de vente qui transfère à son nom la propriété d'une victime innocente ou qui la transfère au nom d'un complice. Il fait aussi enregistrer une fausse quittance d'hypothèque pour dégrever le titre. Cela permet alors au fraudeur de se faire passer pour le vrai propriétaire d'une habitation libre de toute charge et d'obtenir ainsi un nouveau prêt hypothécaire garanti par cette propriété.

Une fois que les fonds lui sont avancés, le fraudeur prend le large sans faire le moindre versement hypothécaire. Le prêt tombe rapidement en défaut de paiement, ce qui conduit le prêteur à entamer les démarches menant à une reprise de possession. C'est toute une surprise pour les vrais propriétaires, qui n'avaient rien à voir avec cette fraude, et qui doivent alors entreprendre des procédures juridiques pour regagner leur titre de propriété.

Le vol d'identité et l'usurpation

L'usurpation ou vol d'identité se produit lorsqu'un imposteur se fait passer pour le vrai propriétaire d'une habitation pour

obtenir un prêt hypothécaire. Il présente de fausses pièces d'identité au moment de signer les documents hypothécaires. L'imposteur finit par se faire avancer les fonds, puis il disparaît avec le pactole. Le prêt tombe en défaut de paiement, et le prêteur entame les démarches de forclusion ou autres recours juridiques. Apprenant cela, le propriétaire innocent nie avoir contracté le prêt frauduleux. Il est alors obligé de prouver qu'un imposteur a usurpé son identité et il doit entreprendre des procédures pour reprendre possession de son habitation.

Protégez-vous contre la fraude immobilière lors de l'achat ou du refinancement d'une habitation.

- Fiez-vous à l'expérience d'un agent ou d'un courtier immobilier. Choisissez une personne qui peut fournir des références fiables, et vérifiez-les!

- Consultez les sites Web immobiliers de la région où la propriété est située. Comparez les prix des propriétés similaires à celle que vous envisagez d'acheter.

- Songez à vous procurer une police d'assurance titre, qui offre une couverture contre les risques inhérents de nombreuses transactions immobilières, dont celui de la fraude immobilière. Pour plus d'informations sur l'assurance titre, vous devriez consulter votre notaire, ou communiquez avec un fournisseur d'assurance titre.

- Examinez l'historique de vente de la propriété : quand l'a-t-on vendue et à quel prix? Pour plus d'informations, consultez votre conseiller juridique ou votre agent immobilier.

- Songez à faire inspecter et évaluer la propriété.

- Vérifiez si l'une des parties impliquées dans la transaction (à part le vendeur) a des intérêts financiers ou autres dans la propriété.

- Demandez des copies des permis et reçus si le vendeur prétend avoir fait des rénovations ou des améliorations.

- Si l'on vous demande un acompte, assurez-vous que les fonds sont conservés en fidéicommis par le notaire ou le courtier, et non par le vendeur lui-même.

- Méfiez-vous des situations suivantes :

1. Quelqu'un qui vous encourage à inclure de faux renseignements dans votre demande de prêt hypothécaire. Il est illégal de fournir de fausses informations pour obtenir un prêt.

2. Quelqu'un qui vous encourage à

signer une demande de prêt incomplète ou non remplie.

3. Quelqu'un qui vous encourage à demander un montant de prêt hypothécaire qui est nettement supérieur à la valeur de la propriété ou du prix inscrit dans l'offre d'achat.

- Assurez-vous que la lettre d'engagement du prêteur hypothécaire inclut des modalités acceptables à vos

yeux.

- Assurez-vous de bien connaître et de bien comprendre les modalités du prêt hypothécaire avant de signer. Vérifiez si l'adresse, le taux d'intérêt et les autres modalités sont les mêmes que ceux sur lesquels on s'était entendu antérieurement.

- Assurez-vous de savoir et de comprendre ce que vous signez. Si vous avez des questions, POSEZ-LES ! Vous avez encore des doutes, NE SIGNÉZ PAS les documents.

- Songez à consulter votre notaire si l'on vous demande d'utiliser un notaire qui n'est pas le vôtre. Par exemple, le vendeur vous demandera peut-être de faire compléter la transaction par son notaire à lui.

- Vérifiez le « bilan » et la « déclaration des coûts d'emprunt », et assurez-vous de comprendre les frais connexes ou la destination des fonds. Posez des questions si vous avez des doutes concernant certains frais.

Êtes-vous victime de fraude immobilière?

Si vous pensez que l'on a peut-être volé votre identité, ou si vous croyez être victime de fraude immobilière :

- Portez plainte auprès du service de police de votre localité ou de la localité où le vol d'identité a eu lieu. Gardez une copie du rapport au cas où vos créanciers voudraient avoir une preuve du crime.

- Téléphonnez à Phonebusters au 1-888-495-8501 ou visitez leur site Web

(www.phonebusters.com) pour télécharger une copie de leur formulaire de déclaration de vol d'identité. C'est un outil commode pour communiquer avec les bureaux de crédit, les créanciers et la police.

- Contactez les services des fraudes de chacun des grands bureaux de crédit. Dites-leur d'inscrire une alerte de fraude dans votre dossier. Demandez-leur aussi d'inscrire une mention demandant aux créanciers d'obtenir votre permission avant d'ouvrir de nouveaux comp-

tes en votre nom.

- Demandez des copies de vos dossiers de crédit. Les bureaux de crédit doivent vous remettre une copie gratuite de votre dossier si celui-ci est inexact à cause d'une fraude. Examinez soigneusement vos dossiers de crédit pour vous assurer qu'aucun autre compte frauduleux n'a été ouvert à votre nom ou qu'aucun changement n'a été apporté à vos comptes sans que vous l'ayez su. Quelques mois plus tard, commandez de nouvelles copies de vos dossiers de crédit pour vous assurer que les corrections ont été apportées et que les activités frauduleuses ont cessé.

- Les deux principaux bureaux de crédit que vous devez contacter sont Equifax et Trans Union :

1. Equifax 514-493-2314 \ 1-800-465-7166, www.equifax.com/EFX_Canada

2. Trans Union 905-525-4420 \ 1-877-525-3823, www.transunion.ca

- Si des comptes ont été modifiés ou ouverts frauduleusement, vous devez aussi contacter les créanciers.

Demandez à parler à quelqu'un de la sûreté ou du service des fraudes. Envoyez une lettre de confirmation après votre appel.

- Si vous pensez que quelqu'un utilise votre N.A.S., visitez le site Web du gouvernement canadien à :

www.servicecanada.gc.ca

- Visitez la section de prévention des fraudes du site Web de l'Association canadienne des conseillers hypothécaires accrédités à :

http://www.caamp.org/fraud_intro.htm

- Visitez la section de prévention des fraudes du site Web de l'Independent Mortgage Brokers Association of Ontario à : www.imba.ca

- Visitez la section de prévention des fraudes du site Web de l'Alberta Mortgage Brokers Association à :

www.amba.ca

- Visitez la section de prévention des fraudes du site Web de la Mortgage Brokers Association of British Columbia à : www.mba.bc.ca

Source : Association Canadienne des Conseillers Hypothécaires accrédités

<http://mortgageconsumer.org/meloncms/media/Fraud%20Brochure%20FRE.pdf>



Les Libyens rejettent la prolongation du mandat du CGN

Le 7 février dernier, les manifestants ont convergé vers la place des Martyrs à Tripoli pour signifier au Congrès Général National (CGN) que le temps était venu pour lui de se retirer.

D'autres manifestants se sont rassemblés devant l'hôtel Tibesti à Benghazi. Des manifestations pacifiques ont également été organisées à al-Marj, Shahat, al-Bayda, Tobrouk, Ajdabiya et al-Abyar, a rapporté l'agence LANA.

Ces rassemblements se sont déroulés dans un climat de sécurité stable, et les participants ont brandi des bannières rejetant la prolongation du mandat du CGN. Les manifestations ont également appelé au gel des partis politiques jusqu'à ce qu'une constitution ait été rédigée et que l'armée, ainsi que la police, aient été activées.

Si de nombreux Libyens s'accordent sur la nécessité de remplacer le CGN qui, selon eux, a échoué à réaliser ce pour quoi il avait été élu - rédiger une constitution et former un gouvernement permanent - tous ne sont pas unanimes quant aux mécanismes à utiliser.

Pour certains, il doit être remplacé dès maintenant, tandis que pour d'autres il s'agit d'une instance légitime qui ne doit être renversée que par la voie des urnes.

Vendredi, le Premier ministre Ali Zidan a appelé la population à manifester pacifiquement et à éviter toute violence, tout sabotage ainsi que toute atteinte portée aux biens de l'Etat. Il a en outre exhorté les citoyens à coopérer avec la police et à faire preuve d'un esprit de responsabilité en manifestant pacifiquement et en se gardant de toute acte violent.

Le ministre de l'Intérieur désigné et vice-Premier ministre Sadiq Abdulkarim a ordonné jeudi soir aux services de sécurité du ministère de ne pas attaquer ni empêcher les rassemblements, de protéger les manifestants civils et d'assurer le droit à manifester pacifiquement ainsi que les libertés d'expression et d'opinion.

Pour leur part, le conseil local de Zintan, le Conseil de la Choura et le conseil militaire ont rejeté la prolongation du mandat du CGN, affirmant que ce mandat était désormais terminé.

La Ligue des savants libyens a également appelé à ne pas prolonger le mandat du CGN. Dans un communiqué, elle a déclaré que le mandat du congrès est achevé et que les citoyens sont en droit d'exprimer leurs opinions. Elle demande en outre au gouvernement, qui a selon elle admis sa faiblesse en matière de sécurité, de protéger les manifestations.

Le Président du CGN Nuri Abu Sahmein a quant à lui déclaré, jeudi, que "le transfert pacifique des pouvoirs est un acquis de la révolution de février et doit être préservé".

Il a noté que le congrès avait adopté une feuille de route dont les termes, selon lui, sont très clairs. Il a invité les citoyens à rester aux côtés des institutions légitimes de l'Etat et à préserver cette concorde qu'ils étaient parvenus à établir.

"Il existe un moyen civilisé et démocratique de renverser le CGN sans bruit, sans armes ni manifestations ; chaque ville qui refuse la prolongation du mandat du CGN doit simplement retirer son représentant du congrès. Alors on connaîtra la vérité, on verra les sièges vides", a commenté le journaliste Abdul Salam Saber.

Quinze députés du CGN ont démissionné en réponse aux revendications des manifestants.

"C'est un mouvement pacifique que nous devons respecter. La rue est divisée, et c'est un mouvement de colère, qui rejette cette prolongation", a expliqué Hasan al-Amin, l'un des députés démissionnaires du congrès.

Et d'ajouter : "Le CGN réalise que le pays est plein d'armes, et comprend également que la situation a désormais évolué en conflits et, par conséquent, s'il possède un sens du patriotisme, il doit s'en remettre à la rue et procéder par référendum, plutôt que de prolonger son mandat de façon unilatérale, sans revenir vers la base populaire qui l'a élu".

"Non à la prolongation, et oui au retour à la constitution des pères fondateurs de 1951, sans amendements, comme feuille de route efficace et garantie qui barrera le chemin aux opportunistes de Libya al-Ghad", dit Mahmoud Ali, un manifestant.

Pour sa part, le politologue Mohamed al-Hankari indique : "Dès que le CGN a été investi du pouvoir, il est devenu sourd à la voix de la population et a fermé les yeux pour ne plus voir les citoyens et, aujourd'hui, il barre également les routes qui lui permettraient de rejoindre le peuple".

Mais à Derna, qui a toujours ouvert la voie en matière de manifestations et de sit-ins, la population n'est pas comme dans les autres villes descendue dans la rue pour réclamer le départ du CGN.

"La main des traîtres a atteint les citoyens simples, innocents et honnêtes",

explique Soumia Farjani, journaliste basée à Derna. Les habitants de Derna "craignent aujourd'hui la trahison, dans un contexte d'absence de sécurité pour protéger leurs manifestations".

Mahasen Bashir, enseignant, relève : "Je suis contre la prolongation du mandat du CGN, mais je revendique des élections anticipées et le transfert des pouvoirs à une instance élue et légitime,

afin que la démocratie puisse survivre dans notre pays".

"Je ne veux pas du CGN, mais de quelle alternative démocratique disposons-nous désormais ?", s'interroge Mohamed Fathi, étudiant ingénieur.

Par Essam Mohamed, pour Magharebia

La Transition démocratique en Tunisie se fera en douceur selon l'Ambassadeur de Tunisie au Maroc.

L'ambassadeur de Tunisie au Maroc, Chafik Hajji a prédit une évolution en douceur du processus de transition démocratique dans son pays après le consensus ayant marqué l'adoption de la première constitution de la Tunisie post-révolution.

Dans une déclaration à la MAP à l'occasion de la célébration par la Tunisie de l'événement de l'adoption de la Loi suprême, le diplomate a indiqué «s'attendre à une évolution en douceur du processus démocratique après l'adoption de la Constitution, marquée par un esprit de consensus», estimant que son pays "sera plus stable" après la tenue des prochaines élections.

Il est "désormais impossible que le pays soit gouverné par un seul parti ou dirigé par une dictature", a affirmé M. Hajji, faisant observer que tous "les indices sont positifs et prometteurs" quant au parachèvement des institutions de l'Etat de droit, la transition en douceur du processus démocratique, et la réalisation des objectifs de la révolution.

Selon le diplomate tunisien l'adoption de la Constitution est le fruit d'un processus difficile, compte tenu des entraves à caractères économique, social et sécuritaire ayant marqué la phase transitoire. Toutefois, a-t-il poursuivi, "l'intelligence des Tunisiens et l'esprit de consensus qui a prévalu chez les acteurs politiques avec le soutien des organisations nationales tunisiennes et la société civile qui a joué un rôle primordial dans le succès des négociations" sont autant de facteurs ayant contribué à surmonter les difficultés et aboutir à l'adoption de ce texte.

"L'adoption d'une nouvelle Constitution marque la fondation de la deuxième république en Tunisie et constitue un moment historique dans l'histoire du pays", a-t-il assuré.

Évoquant les défis auxquels est confrontée la Tunisie, M. Hajji a indiqué que l'Assemblée nationale constituante (ANC) œuvre en vue de préparer la loi électorale pour porter à terme la phase de transition, alors que la Haute commission pour les élections veillera sur le déroulement d'élections libres et transparentes.

La Tunisie est appelée à relever également d'autres défis notamment sécuritaires et économiques, a indiqué le diplomate qui s'est attardé en particulier sur la question des investissements reconnaissant que son pays est confronté à des difficultés à cause du départ, au lendemain de la révolution, de plusieurs sociétés étrangères et le gel des investissements étrangers.

"Nous avons constaté les prémices d'un retour de l'investissement étranger en Tunisie après la formation du nouveau gouvernement, ce qui aura un impact positif sur l'économie du pays", a-t-il dit, faisant observer que les difficultés qu'a connues le pays après la révolution n'ont eu qu'un "léger impact négatif" sur le secteur du tourisme.

Le nombre des touristes ayant visité en 2013 la Tunisie s'est élevé à 6.400.000 contre 7 millions en 2010 (avant la révolution), a-t-il expliqué, formant le souhait que l'activité dans le secteur touristique reprenne son cours normal d'ici l'été prochain.

Source : MAP

Le Maghreb et le « Printemps Arabe »

Il est incontestablement vrai, que le printemps arabe a engendré des conséquences sans précédent pour les pays maghrébins, dont les répercussions économiques et politiques n'épargnent aucun pays de la région.



Par Prof. Said Charchira

Tel : RFA +4915773076053

Mail : charchira@gmx.net

www.charchira.com

S'agissant des répercussions politiques, la plupart de ces pays sont dans une période de transition incertaine. En effet, à l'exception de la Tunisie qui semble avoir trouvé dans la douleur la voie du changement, la Lybie sombre toujours dans un chaos total et tout indique que cela va durer encore plusieurs années, alors que l'après Bouteflika sera semble-t-il porteur de troubles en Algérie, dont l'issue reste difficile à prévoir. Quant à l'Égypte, dont l'influence sur le monde arabe n'est plus à démontrer, sa contre-révolution et le retour de l'ancien régime, qui n'a jamais entièrement disparu est en train de mener le pays vers une longue et profonde crise. Cela limitera une fois de plus, toute influence du pays dans la région, ce qui n'est bon ni pour les aspirations des Égyptiens ni pour le monde arabe encore moins pour la cause palestinienne.

Concernant le Maroc, il est vrai que le pays est l'un des rares à répondre aux exigences des circonstances (printemps arabe), en impulsant le pays dans une nouvelle génération de réformes constitutionnelles et institutionnelles. Il est vrai aussi, que le choix irréversible du royaume, de s'inscrire dans la voie du renforcement des institutions d'un État moderne, dont le souci est le développement d'une société solidaire où tous les citoyens jouissent de la sécurité, de la liberté et de la justice

sociale, mérite respect et considération.

Ceci dit, la constitution reste en soi même, un ensemble de textes juridiques qui définit les différentes institutions composant l'État et qui organise leurs relations. Il reste donc à mettre en œuvre le texte fondamental d'une manière participative et démocratique en associant tous les acteurs de la société. C'est dire, que le gouvernement, doit passer en urgence aux actes en accélérant les réformes et en prenant des initiatives pour garantir, voire promouvoir le pouvoir d'achat des citoyens, lesquels veulent sentir un changement dans leur vie de tous les jours.

C'est d'ailleurs, dans ce sens, que l'institution d'analyse économique « Economist Intelligence Unit » a récemment tiré la sonnette d'alarme sur l'avenir proche du Maroc, qu'elle qualifie de « haut risque » social. Le gouvernement de Benkirane est pointé du doigt pour le retard des réformes, l'absence d'initiatives, le manque de courage politique, etc, autant de failles qui conduiraient le Royaume, infine, vers l'austérité, laquelle peut conduire vers les revendications sociales dans un climat régional en profonde mutation, conclut l'institut.

En effet, le vide qui semble s'installer peu à peu dans le débat politique, dont les institutions de l'État semblent ne pas avoir le même degré d'appréhension des attentes des Citoyens, rend cette analyse pertinente. Une analyse qu'il faut prendre en considération pour éviter un tel risque. Car déjà, en ce mois de janvier, le gouvernement semble avoir cédé aux pressions du FMI et de la Banque mondiale, qui prônent l'austérité budgétaire, en décidant ne plus subventionner les prix de l'essence super et du fuel industriel n°2 (hors fuel destiné à l'ONEE). Quant au gasoil, la compensation sera progressivement réduite au fil des mois de l'année en cours, pour atteindre zéro en décembre 2014.

Dans de telles conditions, il est légitime de se demander si le chef du gouvernement est vraiment le seul responsable, il est permis d'en douter. En effet, sans vouloir défendre qui que ce soit, il me semble, que malgré son manque d'expérience et

d'audace politique, le premier chef du gouvernement de l'ère de la nouvelle constitution, ne porte pas seul, la responsabilité. La fragilité de la coalition gouvernementale, l'hostilité de la majorité de la chambre des conseillers et la guerre d'usure qu'il mène avec les caciques du régime, qu'il appelle lui-même « TAMASIH ou AFARIT », réduisent énormément sa marge de manœuvre.

Cela se traduit par la défaillance de sa première coalition gouvernementale qui a abouti à un remaniement forcé, le blocage des réformes, les difficultés de la promulgation des lois organiques permettant l'application effective de la nouvelle Constitution, le rejet de la Loi de Finances par la deuxième chambre, l'amnistie sur les avoirs des Marocains détenus à l'étranger, qui suscite polémique, etc, sont autant d'obstacles qui se dressent face à un gouvernement, qui est loin d'être homogène.

Si on peut admettre, que l'institution « Economist Intelligence Unit » ne connaît pas suffisamment la configura-

tion institutionnelle du royaume, qui favorise depuis longtemps une atomisation politique et entrave l'émergence de pôles puissants, quand est-il de certains connaisseurs du système, qui tirent sur le chef du gouvernement au lieu de remettre en cause justement cette configuration institutionnelle qui handicape le bon fonctionnement des institutions de l'État.

Cependant, même si l'on suppose, qu'aucun autre chef de gouvernement, n'aurait pu peut-être faire mieux à cause justement de cet handicap, Benkirane porte seul, la responsabilité de s'atteler à rester dans les bonnes grâces du sérail en laissant tout passer et en se laissant désister des grands dossiers, au lieu de s'attacher aux prérogatives, que lui confère la nouvelle Constitution. Un comportement qui est loin de contribuer à la mise en œuvre de la Loi fondamentale d'une manière progressiste et démocratique.

Le rapport de HRW qui accuse les autorités marocaines de maltraiter les immigrés africains est "clairement injuste" (El Khalfi)

Le rapport de Human Rights Watch (HRW), qui accuse les autorités marocaines de mauvais traitements à l'encontre des immigrés africains et subsahariens est "clairement et manifestement injuste", et fait fi de la nouvelle politique migratoire adoptée par le Royaume, a affirmé le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Mustapha El Khalfi.

Le ministre, qui était lundi l'invité de la chaîne BBC, a indiqué dans ce sens que le rapport de l'ONG ne comprend aucune appréciation de cette nouvelle politique, qui constitue pourtant une première à l'échelle africaine, en ce sens que le Maroc est le seul pays qui a annoncé une politique migratoire à visage humain et social, qu'il assume pleinement en dépit du fait que la migration est l'affaire de tous.

La nouvelle politique migratoire adoptée par le Royaume fait que certaines allégations et prétendues affaires

évoquées par HRW soient "dépassées", a ajouté M. El Khalfi, qui a précisé qu'en cas de violence, une plainte est déposée auprès des autorités judiciaires qui ouvrent une enquête, y compris dans les cas de décès survenus lors des tentatives de passage forcé vers le préside occupé de Mellilia.

Après avoir passé en revue les dispositions de cette nouvelle politique et des statistiques sur les immigrés irréguliers au Maroc, soit entre 25.000 et 40.000 selon les estimations du ministère de l'Intérieur, le ministre a souligné que quelque 10.000 dossiers de régularisation ont été déposés en moins d'un mois, de même qu'un délai d'une année a été accordé aux candidats à la régularisation exceptionnelle, outre les 586 demandes d'asile qui sont en cours d'examen.

Source : MAP (10-02-2014)

Casablanca : Appel en faveur de l'intégration du Maghreb

Le besoin de renforcement de la coopération économique des pays maghrébins n'a jamais été aussi pressant, a conclu le 6 février dernier un forum international à Casablanca (Maroc)

Les participants du "Forum Paris-Casablanca Round" ont convenu que les pays du Maghreb doivent s'unir pour faire face aux défis économiques et favoriser la croissance.

L'intégration du Maghreb n'est plus simplement une option, selon le secrétaire général de l'Union pour la Méditerranée Fathallah Sijilmassi. Elle est devenue une nécessité inéluctable à l'heure de la mondialisation.

"Voulons-nous être des acteurs ou des spectateurs ? C'est la vraie question que nous devons nous poser aujourd'hui dans un monde qui grandit et change rapidement", a-t-il déclaré.

"Nous ne pouvons pas laisser le futur se résoudre de lui-même. Non, nous devons saisir les opportunités et l'envie du potentiel régional qui existe, particulièrement pour les entrepreneurs parmi nous", a précisé le dirigeant de l'UPM.

Il a souligné l'importance de l'existence d'une base commune à toute la région permettant d'avancer et de répondre aux changements mondiaux.

L'expansion des marchés est le seul moyen de favoriser la croissance et de répondre au défi de l'emploi des jeunes, dans les pays du nord de la région comme dans ceux du sud, a-t-il ajouté.

Sijilmassi a également appelé à l'introduction d'un processus opération-

nel régional commun.

Selon les experts, le commerce au Maghreb reste parmi les plus faibles au monde.

Le ministre marocain des Finances, Mohamed Boussaid, a insisté sur le besoin d'une plus grande diversification, en mettant l'accent sur les pays possédant un fort potentiel de croissance, comme ceux en Afrique.

"C'est pourquoi nous devons accélérer le processus d'intégration du Maghreb et mettre en place des politiques de codéveloppement et de coémergence", a-t-il déclaré.

Beaucoup d'experts ont critiqué l'absence d'un réel esprit de coordination, de synergie et de complémentarité entre différents pays du Maghreb.

Certains intervenants ont appelé à un développement plus important du savoir-faire au niveau régional, avec la création de comités scientifiques tentant de trouver des solutions à des problèmes communs, et essayant de répondre ensemble aux divers défis, qu'ils soient économiques ou sociaux.

L'économiste Ahmed Choufi a noté le besoin de créer un centre économique maghrébin capable de développer et de négocier avec les plus grands pouvoirs économiques internationaux.

"Le Maghreb a beaucoup de temps à rattraper. Chaque pays peut gagner quelques précieux points de croissance et stimuler l'emploi. Le moment est venu de mettre de côté nos différen-

ces politiques", a-t-il déclaré.

Le secteur privé pourrait participer à l'établissement de cette intégration économique tant attendue, a ajouté Choufi.

Dans le cadre de cette initiative, la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) ouvrira le 16 février à Marrakech son Forum des

entrepreneurs maghrébins.

L'évènement de deux jours rassemblera 500 représentants économiques et institutionnels. L'initiative de commerce et d'investissement pan-Maghreb fera partie des sujets abordés.

Par Siham Ali à Casablanca pour Magharebia.

Maroc : Le déficit budgétaire au plus bas depuis trois ans

Les résultats provisoires de l'exécution de la loi de finances 2013 font ressortir un niveau de déficit équivalent à 5,4% du PIB contre 7,3% un an auparavant. Cette amélioration conséquente du déficit budgétaire est due à la fois aux recettes et aux dépenses.

Des dépenses ordinaires en net recul :

L'évolution des dépenses a été caractérisée par une baisse des dépenses ordinaires de 3,1% en lien dans une large mesure à la réduction des charges de la compensation et à une rationalisation des autres dépenses de fonctionnement.

Les dépenses réalisées ont été en ligne avec les prévisions initiales avec un taux de réalisation de plus de 99,5%. Ce rythme d'exécution a concerné la presque totalité des rubriques de dépenses.

Pour leur part, les recettes ont été caractérisées par :

- ◆ Une baisse des recettes fiscales de 1,6% attribuable principalement au recul des recettes au titre de l'impôt sur les sociétés. Ce recul a été partiellement compensé par l'augmentation des recettes de la TVA et des droits d'enregistrement et de timbre.
- ◆ Une amélioration des recettes non fiscales grâce au bon comportement des produits en provenance des établissements et entreprises publics et à la mobilisation des dons auprès des pays du Conseil de la Coopération du Golfe.
- ◆ Les recettes ont été réalisées à hauteur de 97,2%.

Le solde ordinaire s'est amélioré d'environ 9,6 MM.DH passant de près de -14 MM.DH à fin 2012 à -4,4 MM.DH à fin 2013.

L'encours de la dette du Trésor a enregistré une légère augmentation pour se situer aux alentours de 62,5% du PIB contre 59,6% à fin 2012.

Des réserves de change qui représentent 4 mois et 10 jours d'importations

Sur le plan extérieur, les réserves internationales de change nettes ont connu en 2013 une inversion de tendance, après les ponctions successives enregistrées depuis 2010. Leur montant a atteint 150,3 MM.DH, soit l'équivalent de 4 mois et 10 jours d'importations de biens et services. Cette performance a été réalisée grâce à :

- ◆ La réduction du déficit commercial
- ◆ La progression importante des investissements directs étrangers
- ◆ L'intensification de la mobilisation des financements extérieurs concessionnels auprès de nos partenaires bilatéraux et multilatéraux.
- ◆ Croissance 2014 : le Ministère de l'Économie et des Finances maintient ses prévisions autour de 4% sur la base d'une année agricole moyenne. Ce taux de croissance permettra la stabilisation du taux de chômage à son niveau actuel qui est autour de 9%.

Source : Ministère de l'Économie et des Finances (Rabat, Maroc)



Fathallah Sijilmassi, dirigeant de l'Union pour la Méditerranée (Ph. AFP)

Amélioration du solde ordinaire

Le Maroc propose une solution à la fuite des capitaux

Le gouvernement marocain a décidé d'amnistier les personnes impliquées dans la fuite de capitaux en échange du paiement d'une contribution forfaitaire et du rapatriement dans les banques marocaines des avoirs qu'elles détiennent à l'étranger.

L'Unité de traitement du renseignement financier au Maroc (UTRF) a publié le 3 février dernier les modalités d'application de cette nouvelle politique définie dans un amendement ajouté à la loi de finance 2014.

"L'objectif de cette initiative est de permettre aux Marocains impliqués dans la détention illégale de capitaux hors du pays de régulariser leur situation auprès des autorités sans perdre la face, et de les encourager à rapatrier leurs avoirs au Maroc, afin que le pays puisse en tirer avantage", a expliqué le ministre de l'Economie et des Finances Mohamed Boussaid.

"Il est normal que ces capitaux et avoirs profitent au Maroc, plutôt qu'aux pays étrangers", a relevé le ministre.

Le gouvernement espère que cette mesure permettra d'atténuer la crise financière que connaît actuellement le Maroc. L'argent rapatrié alimentera les réserves en devises étrangères du pays, qui se sont considérablement dégradées ces dernières années, chutant jusqu'à atteindre un niveau correspondant à 4 mois d'importations.

De plus, les revenus générés par les taxes sur ces avoirs et capitaux contribueront à réduire le déficit budgétaire du pays.

Selon Boussaid, ce plan permettra aux citoyens de placer jusqu'à 75 pour cent du montant rapatrié sur des comptes en devises dans des banques marocaines, après paiement d'une contribution libératoire de 5 pour

cent de la valeur totale.

Mais si "le bénéficiaire décide de transférer tous ses avoirs sur un compte en dirhams, cette contribution libératoire ne s'élèvera plus qu'à 2 pour cent du montant total", a ajouté Boussaid.

"Ces personnes ne seront plus poursuivies, ni sur le plan administratif, ni sur le plan judiciaire, et aucun nom ne sera donné. Nous leur garantirons les mêmes privilèges qu'à l'étranger", a expliqué le ministre.

Les personnes détenant des biens immobiliers ou des actifs mobiliers à l'étranger pourront régulariser leur situation en déclarant le prix d'achat du bien et en s'acquittant du paiement d'une somme correspondant à 10 pour cent de sa valeur.

Ils devront également rapatrier l'argent en cas de vente du bien, a indiqué le ministre.

"Pour ma part, si grâce à cette mesure nous parvenons à rapatrier cette année 5 milliards de dirhams, nous pourrions considérer que cette opération est une réussite", a-t-il déclaré.

Ce plan d'amnistie ne vise pas à protéger les personnes coupables de blanchiment d'argent, ni les criminels.

"Je ne qualifierai pas ces gens de trafiquants", a-t-il dit. "La plupart d'entre eux ont agi comme ils l'ont fait pour contourner les dispositions législatives strictes qui régissent les changes. Beaucoup sont des hommes d'affaires exportateurs ou importateurs, et c'est en manipulant leurs factures qu'ils ont

pu récupérer de l'argent."

Le gouverneur de la Banque Al Maghreb, Abdellatif Jouahri, a salué cette initiative du gouvernement, qui intervient dans un contexte international favorable à la mise en place d'une plus grande transparence des transactions financières.

Pour Larbi Habchi, député de la Fédération démocratique du travail (FDT), cette mesure n'est toutefois "qu'une solution partielle".

"Le gouvernement a été contraint d'opter pour cette mesure en raison des ramifications de la crise, en particulier l'aggravation du déficit budgétaire, le déficit commercial, la dégradation des réserves en devises et des

liquidités bancaires, et la baisse des revenus de l'impôt", a-t-il expliqué à Magharebia.

"Nous avons besoin d'une stratégie globale et multidimensionnelle pour protéger les capitaux nationaux, en traitant les véritables facteurs à l'origine de ce phénomène et en luttant contre la corruption, l'économie de rente, les trafics, les monopoles et l'évasion fiscale", a ajouté le député.

Par Mawassi Lahcen pour Magharebia

Le Maroc devient le 1er exportateur de voitures dans la région Mena

Le Maroc est devenu le premier pays exportateur de voitures dans la zone Moyen-Orient/Afrique du Nord (Mena) avec 0,23% des exportations mondiales en 2012, devant la Tunisie (0,15%) et l'Égypte (0,08%), selon le département des statistiques des échanges extérieurs, relevant de l'Office des changes du Maroc.

Ses exportations en 2013 se sont envolées à 31,02 milliards de dirhams (2,76 milliards d'euros), contre 25,2 milliards de dirhams en 2012 (2,2 milliards d'euros). Elles constituent 13,6% du total de ses exportations en 2013.

Eu égard à la concurrence accrue sur le marché mondial de l'industrie automobile, les principaux pays concurrents africains et européens ont vu leurs parts de marché baisser en 2012 alors que le Maroc continue à améliorer sa position concurrentielle sur les marchés extérieurs, indique le département des statistiques dans une étude intitulée "L'industrie automobile au Maroc : performance à l'export".

La France et l'Espagne, principaux partenaires commerciaux du Maroc, interviennent en 2012, pour 67 % dans le total des échanges commerciaux réalisés avec l'étranger. Le solde commercial dégagé sur les transactions réalisées avec ces deux pays reste positif pendant les quatre dernières années. En dehors des

pays de l'Union européenne, l'Égypte devient en 2012 le premier pays africain importateur des biens de l'industrie automobile du Maroc, en passant à 764 millions de dirhams contre 290 millions de dirhams en 2011, en raison notamment des ventes de voitures de tourisme de marque DACIA, produites au Maroc par l'usine Renault-Tanger.

Le trafic de voitures neuves au port de Tanger-Med, dopé par la montée en puissance de l'usine géante de Renault dans la région, a vu son activité augmenter de 81%, avec 181.500 véhicules manutentionnés, dont plus de la moitié en provenance du site du groupe français. Ce secteur devrait connaître un nouveau bond en 2014, Renault ayant inauguré à l'automne dernier la phase II de son usine "low-cost" de Tanger-Meloussa, qui doit lui permettre de devenir le plus important site en Afrique avec plus de 300.000 véhicules produits chaque année.

Sa production est exportée à près de 90% vers plus de 25 pays. Elle a nécessité un investissement cumulé d'un milliard d'euros et emploie quelque 5.000 personnes. Le 9 avril 2013 à Casablanca, Renault a aussi lancé la ligne de production de la nouvelle version de la Sandero (de Dacia ou de Renault selon les marchés visés).

Source : Xinhua



Ces français qui partent se battre en Syrie

D'après « La Tribune » du 27/01/2014, deux cent à deux cent quarante Français convertis vont se battre en Syrie. Il faut noter que ce chiffre a été quadruplé depuis le mois de mai dernier, et entre 70 et 80 futures nouvelles recrues françaises semblent déjà en route. C'est le cas de dix jeunes strasbourgeois qui d'après certaines sources ont quitté l'Alsace en décembre dernier.



Mustapha Bouhaddar

C'est le cas aussi de d'autres jeunes issus de la cote d'Azur. D'après le journal du « Var matin » du 28/01/14, il n'y a pas eu d'enquête parce que les mamans ont peur de porter plainte. En effet, depuis fin septembre, ils sont nombreux à aider les forces rebelles qui luttent contre l'armée de Bachar al-Assad

A Vallauris, Saint-Laurent et à Nice, ainsi que du côté de l'Ariane et de la cité des Moulins, il y a plus d'une dizaine de mères à vivre dans l'angoisse. Car leurs fils ont fait le voyage pour la Syrie le mois de septembre dernier. Plus précisément Alep, la cité martyre que l'Armée syrienne libre (ASL) et les milices al-Norsa, proches d'al-Qaïda, défendent pied à pied face aux troupes de Bachar al-Assad. Une filière qui recrute des djihadistes sur la Côte d'Azur?

L'affaire n'a pas encore donné lieu à investigations. Ces « disparitions » qui concernent essentiellement de jeunes majeurs, étaient jusqu'à présent de douloureux secrets de famille. Les mamans de ces Azuréens, partis faire le « djihad » en Syrie, n'osent pas porter plainte. Terre absolue que les « recruteurs salafistes » se vengent sur elle et leur famille.

Un autre « voyage » imminent

Le journal « Var matin » cite le cas de Samia, 54 ans, une de ces mamans en compagnie de quelques autres, dont deux mères de convertis, ont décidé de rompre le silence. Parce que Samia est à bout de cet espoir pourtant ténu qui, jusqu'à présent, la tenait debout. Espoir que son fils « se réveille vite » et s'échappe de « cette

terre de guerre qui n'est pas la sienne ».

Dans son petit F4 d'une cité HLM de Saint-Laurent-du-Var, elle pleure. Parle « d'enlèvement ». Enrage contre ceux « qui ont mis la main dans le cerveau » de Farid, 19 ans, son benjamin... et de tous les autres : « Quelqu'un doit faire quelque chose pour arrêter ça. » D'autant plus qu'un autre « voyage » vers le djihad serait sur le point d'être organisé. « C'est imminent ! »

Il faut dire qu'après le démantèlement de la cellule terroriste de Cannes, l'hiver dernier, cette nouvelle filière du djihad azuréen essaime des questions à foison. Six mois avant leur exil syrien, ces apprentis djihadistes azuréens étaient tous ou presque loin, très loin de l'univers du salafisme radical. De très jeunes adultes, musulmans par tradition, plus que par conviction. Des « gamins » qui sortaient en boîte de nuit, ne fréquentaient pas les mosquées et n'avaient qu'une connaissance très superficielle du Coran. La métamorphose est presque incompréhensible pour leurs parents. Comment en si peu de temps, Farid, le fêtard qui promettait un mariage fabuleux à sa fiancée, a-t-il pu se transformer en soldat du djihad syrien ?

En décembre 2011 déjà !

Officiellement, cette filière du djihad syrien qui recrute dans les cités de la Côte ne fait l'objet d'aucune investigation. Son mode opératoire ressemble pourtant à s'y méprendre à une vieille affaire : il y a deux ans, le départ de soixante jeunes Français musulmans vers l'Afghanistan avait été annulé à la toute dernière minute.

Rien ne prouve qu'il y a un lien entre ces deux filières, mais l'histoire se répète étrangement. Et hier comme aujourd'hui, c'est la propagande salafiste sur le Web qui semble être le vecteur de ce que les mamans des néo-djihadistes azuréens appellent « un lavage de cerveau ».

Les motivations des jeunes sont-elles vraiment d'aider les Syriens ?

Au départ, s'il y a bien eu des jeunes qui voulaient partir en Syrie, je serais bien curieux de savoir combien avaient de véritables liens familiaux avec les Syriens. Certainement pas beaucoup.

Si vous interrogez ces jeunes sur leurs motivations, ils vous répondront qu'ils se sentent concernés par le drame des populations syriennes. Mais la véritable réponse c'est que quand on est jeune, on est prêt à embrasser n'importe quelle cause et à s'engager dans n'importe quel défi. Quand on est jeune, on veut participer à quelque chose de fort et de puissant pour lequel on sera fier. Entre 15 et 25 ans, on veut expérimenter d'autres facettes de soi. On est parfois prêt à suivre n'importe qui pour peu que la cause paraisse noble, juste pour se prouver à soi-même ou aux autres qu'on peut aller là où les autres ne nous attendent pas.

L'étiquette qui colle à la peau. Les parents qui ne voient pas grandir leur gamin de mois en mois. L'impression vertigineuse du temps qui file entre les doigts. Ce sont ces choses-là qui poussent ces gamins à s'expatrier sur une zone de combat.

La religion est un faux prétexte pour la plupart, ce qui motive la participation c'est l'envie d'aventures, les sensations fortes et la découverte d'autres horizons.

Des jeunes en recherche d'identité changent très vite

Je termine cet article par l'analyse de Christiane, une experte sur le blog de « L'union fait la force » c'est elle qui souligne : « Dans leur quête d'identité, les jeunes sont en manque d'expériences et de sensations. Ils tâtent tous les terrains. Or ils ont croisé la route de radicaux. A cet âge, les influences peuvent devenir très fortes et beaucoup plus rapides que chez un adulte. Quelques mois suffisent pour endoctriner une personne demandeuse de nouveaux repères. Les islamistes le savent bien. Ils utilisent

des techniques de lavage du cerveau pour inculquer l'islam radical à ces jeunes. Ils les utilisent ensuite comme chaire à canon afin d'étaler le califat islamique à toute la planète. En tant que parents, intéressez-vous aux nouvelles fréquentations de vos enfants.

L'enseignement devrait aborder le thème des sectes dans le contexte de l'adolescence (recherche d'identité), afin que les jeunes puissent reconnaître les techniques de manipulation mentales qui pourraient être utilisées à leur insu par la religion islamique ou tout autre courant idéologique.

Les parents font totalement confiance au jugement de leur enfant sur ses nouvelles fréquentations, comme si leur éducation suffisait à elle seule à les protéger de toutes les dérives. Ils oublient que le mal peut venir aussi de l'extérieur. Les parents n'ont pas en face d'eux des « mini-moi » qui ont acquis tous les réflexes de protection. C'est pour cela qu'ils doivent rester présents pour exercer leur rôle de « garde-fou ». Cela signifie que, tout en laissant les jeunes faire leurs expériences, ils doivent tirer bruyamment la sonnette d'alarme s'ils ont des doutes. Alerter, c'est respecter. Imposer, ce n'est pas respecter. La différence se trouve là.

Du matériel didactique devrait être mis à disposition dans les endroits sensibles (administrations, commissariats, ambassades, centres pour réfugiés, prison, écoles...) pour tous ceux qui se posent des questions sur le radicalisme en islam et les dérives idéologiques sectaires. Des numéros d'association d'aide aux victimes devraient être renseignés sur ces dépliants. »



A qui appartiennent les palaces parisiens ?

L'industrie du tourisme est un secteur primordial en France, mais il ne semble guère être la priorité du gouvernement de François Hollande. Dommage, d'autant qu'un certain... Barack Obama s'y intéresse, lui, de près.

En janvier 2012, le président a même annoncé de nouvelles mesures pour la soutenir. « Les efforts pour faire de l'Amérique la première destination touristique du monde offrent une chance énorme de créer des emplois et de renforcer l'économie américaine », précise la Maison-Blanche. En clair, Obama veut damer le pion à la France, pays le plus visité au monde avec 83 millions de touristes internationaux en 2012.

Sous le titre « Abou Dhabi à l'assaut de l'immobilier français », Jean-Yves Guérin du « Figaro » explique, c'est lui qui souligne, « Après le Qatar, c'est au tour d'Abou Dhabi d'acheter quelques beaux immeubles parisiens. Selon nos informations, le fonds souverain de cet émirat du Moyen-Orient, Adia (Abu Dhabi Investment Authority), va déboursier près de 750 millions pour acquérir les actifs des Docks Lyonnais, une société foncière appartenant à la banque suisse UBS. La signature est prévue mi-décembre.

Abu Dhabi deviendra notamment pro-

priétaire d'un très bel immeuble de bureau à Paris, au 6-8 boulevard Haussmann dans le quartier de l'Opéra, et qui héberge la Banque publique d'investissement (BPI). Dans ce portefeuille, on trouve aussi le Capitole, un énorme bâtiment (65 000 m²) à Nanterre dont Alcatel, l'Agence régionale de santé ou le papetier Kimberly Clark sont locataires. Il y a également un parc d'activité à Antony. Et, enfin, des pieds d'immeubles à Lyon, dans le quartier chic Grôle, où sont installés des commerces. » Toujours selon J.Y. Guérin, Abu Dhabi n'en est pas à son coup d'essai sur le marché français de l'immobilier d'entreprise : fin 2012, l'émirat a acheté pour plus de 310 millions une vingtaine d'immeubles haussmanniens à Lyon, rue de la République, l'artère la plus commerçante de la ville. Dans la même période, il a aussi mis la main pour plus de 252 millions sur un immeuble de bureau boulevard Pasteur dans le XV^e-me arrondissement parisien.

Mais le rachat des actifs des Docks lyonnais constitue une opération d'une tout autre ampleur: c'est tout simple-

ment la plus grosse transaction en immobilier d'entreprise depuis le début de l'année. « Jusqu'ici, le record était détenu par le français Primonial qui a acquis pour 450 millions la tour Adria à la Défense auprès de l'espagnol Tesfran », illustre Magali Marton, directrice des études chez le cabinet de conseil en immobilier, DTZ.

« Le grand coup qu'Adia s'apprête à frapper sur le marché français ne constitue pas une énorme surprise. Ce fonds qui gère environ 630 milliards de dollars d'actifs a besoin de diversifier ses placements, de ne pas tout investir en actions. Et les immeubles de bureaux parisiens et lyonnais bien situés assurent des rendements assez attractifs (entre 4 et 6 %) et sans grand risque. »

Il faut dire que L'an dernier, le marché des biens acquis par des étrangers en France s'est contracté mais a confirmé sa montée en gamme (croissance de 12% des montants moyens investis). La Ville-Lumière, elle, est restée un îlot très convoité par les non-résidents. Les prix de l'immobilier haut de gamme y

ont augmenté de 17%. « Le marché à Paris est fortement international. Les Américains possèdent beaucoup d'immobilier dans la capitale. Ils ont acheté entre 2003 et 2006, avant la crise des subprimes. Progressivement, ces clients ont été remplacés par les vagues russes et ex-bloc soviétique. Ce sont aujourd'hui les leaders sur les achats », indique Laurent Demeure, président de Coldwell Banker France & Monaco. Ces hommes ont, lors du passage à l'économie de marché, mis la main sur les ressources minières et énergétiques de leur pays et bâti des fortunes. « Les habitants de pays d'Asie Centrale, Kazakhstan, Tadjikistan, Kirghizistan, sont 10% plus nombreux que l'an dernier. Ceux des pays Baltes, Estonie, Lettonie, Lituanie, arrivent également sur le marché », affirme Balkys Chida-Klewer, consultante département Biens d'exception chez Barnes. Selon l'experte, la crise et l'euro fort empêchent les Américains de revenir.

Par Mustapha Bouhaddar

« Notre parti, c'est bien le Maroc » Le Dire et le Faire en politique au Maroc

Au Maroc, nous sommes en l'An II de la Constitution de 2011 et à la deuxième version d'un exécutif polycéphale étiqueté Benkirane II. Cette période de deux ans (2011-2013) est singulière. De quelque côté que l'on regarde et quelque soit l'approche que l'on adopte pour l'appréhender, le constat est le même : un concentré de paradoxes. Le passage du parti à « l'écurie » politique fut consommé, la dynamique des réformes s'est grippée et les indicateurs sociaux et économiques se sont mis au rouge. Alors que le pays dispose d'atouts véritables à même de le mettre à l'abri de l'ouragan « printemps arabe » et de lui permettre de poursuivre sereinement sa dynamique de réforme et son œuvre de construction de l'Etat de droit.

Comment a-t-on pu en arriver là ?

Le présent Recueil, au-delà des aspects factuels de cette question, tente de mettre en relief les atouts du Maroc et de montrer à quel point ce pays de plus de 12 siècles d'histoire, a besoin de tous ses citoyens, de l'intérieur et de l'extérieur, pour relever les grands défis du moment. Afin de mieux saisir l'objet, le plaidoyer et le message (« Notre parti, c'est bien le Maroc ») portés par ce Recueil, rien ne vaut une lecture attentive qui questionne ce projet sur le fond et qui fait preuve d'un peu d'indulgence.



Mohammed Mraizika
Docteur en Sciences Sociales (EHESS- Paris).
Diplômé en Philosophie morale et politique (Sorbonne IV) et en Histoire
Chercheur, Consultant en Ingénierie Culturelle.
Conférencier. Directeur du CIIRI-Paris



Prix : 12,00 € TTC
978-2-35682-265-9

« Notre parti, c'est bien le Maroc »

Mohammed MRAIZIKA

Mohammed MRAIZIKA

« Notre parti, c'est bien le Maroc »

Le Dire et le Faire
en politique au Maroc



Vient de paraître...

Le point sur le football au Maghreb

Les clubs du Maghreb ont commencé leurs campagnes respectives en Ligue des Champions de la CAF Orange la fin de la première semaine de ce mois de février. Pour deux d'entre eux, les premières rencontres qualificatives qui se sont disputées le 7 février ont été l'occasion de véritables festivals de buts.

A lors qu'ils jouaient à l'extérieur pour des raisons de sécurité, les joueurs de l'Al Ahly Benghazi ont écrasé vendredi, sur un score de 4 à 0, l'équipe tchadienne du Foullah Edifice à Tunis. Un doublé du zimbabwéen Edward Sadoma, ainsi que des buts marqués par Abdelrahman Fetori et Moataz Al Mehdi ont scellé la victoire des Libyens.

Dans une autre rencontre au score remarquable, le Raja Casablanca, qui jouait à domicile, l'a emporté 6 à 0 sur le Diamond Stars de Sierra Leone. Mouhssine lajour a marqué le premier de ses quatre buts à la huitième minute. Ce sont Abdelilah Hafidid et Abdelkader El Ouadi qui ont été les auteurs des deux autres marques en faveur du RAC.

L'AS FAR marocaine a fait match nul sur un score de 2 à 2 face à ses visiteurs maliens de l'AS Real de Bamako, samedi. L'ES Sétif d'Algérie s'est qualifiée dimanche après le forfait du club gambien Steve Biko, qui devait venir affronter l'ESS sur son terrain.

Cette année, la Ligue des Champions a une signification particulière pour les champions mauritaniens du FC Nouadhibou. Le club a fait samedi sa première apparition depuis 2003 dans cette compétition, la plus importante du continent.

Tout a bien commencé pour le club Orange à l'occasion de l'affrontement qui l'opposait à domicile à la formation guinéenne du Horoya AC. Les Mauritaniens ont ouvert le score à la 15ème minute grâce à El Mamy Traoré.

Malgré l'absence des joueurs internationaux Takiyoullah Dena (blessé depuis le CHAN en Afrique du

Sud) et Prince Darra, ils ont eu la chance pendant un moment de venir à bout d'une équipe qui a peiné à imposer son rythme.

Puis Dramane Niktema est parvenu à revenir au score en faveur du Horoya à la 42ème minute. La rencontre s'est achevée sur une égalité, 1 à 1.

L'entraîneur du FC Nouadhibou, Cameroun Njoya, reste toutefois optimiste quant au match-retour qui aura lieu à Conakry. Il a déclaré à Maghreb: "Je retrouverai d'ici là mes joueurs clés".

Les matchs-retour se joueront le week-end prochain.

L'Espérance profite d'un faux pas du CA

L'Espérance a profité du faux pas de son adversaire le plus proche pour réaffirmer sa domination de la Ligue 1 tunisienne.

Lors de la 18ème Journée qui s'est disputée dimanche, l'Espérance a vaincu ses invités du Grombalia Sport sur un score de 4 à 2.

Cette victoire renforce de 4 points la première place du club dans le classement du championnat, avec 41 points au total.

Mais le Club Africain a fait match nul contre Tozeur, nouvel arrivant dans la Ligue.

Le CA a ouvert le score à la 29ème minute grâce à Zouhair Dhaouadi, mais l'équipe adverse, qui jouait sur son terrain, est parvenue à égaliser en début de seconde période, un but marqué par Marcel Kwesi.

Le Club Africain totalise dorénavant 37 points et conserve la deuxième place du classement, tandis que Tozeur se hisse à la 10ème place avec

20 points.

Le CS Sfaxien, troisième du classement (34 points), s'est incliné face à ses hôtes de l'Olympic Beja, lanterne rouge du championnat. C'est Nabil Missaoui qui a marqué le seul but de la rencontre, offrant à son équipe sa deuxième victoire de la saison.

L'ES Sahel a battu à l'extérieur l'AS Marsa, 2 à 0, et est quatrième du classement de Ligue avec 32 points. La Marsa est cinquième avec 26 points.

L'ESS partage la tête du classement de L1 en Algérie

L'ES Sétif a rejoint l'USM Alger à la première place du classement de la Ligue 1 à l'issue de la 8ème Journée.

La victoire remportée vendredi par l'ESS face au CR Belouizdad, 1 à 0, et le score nul et vierge qui a soldé la rencontre de samedi entre l'USM et le CA Bordj Bouaridj sont à l'origine de ce partage entre les deux équipes de la tête du championnat.

Dotées de 36 points chacune, les deux formations devançant de six points l'ASO Chlef. Ce dernier a battu 2 à 1 la JSM Bejaia. Pour sa part, la JS Kabylie l'a emporté, 1 à 0, sur le CRB Ain Fekroun, tandis que le MC Alger s'est imposé face au MC Oran, 2 à 0.

L'USM El Harrach s'est battue pour obtenir sa victoire, 2 à 1, face au RCA, la JS Saoura a gagné face au MC El Eulma, 3 à 2, et le MO Bejaia a eu le dessus sur le CS Constantine, 2 à 0.

Mais Constantine a disputé ce match dans des conditions vraiment exceptionnelles. Après la défaite encaissée à Bejaia, le club algérien a dû jouer le même jour au Niger

contre l'AS Nigelec dans une rencontre de la Coupe des Confédérations de la CAF. Lors de cette dernière, l'équipe s'est encore une fois inclinée sur le même score.

A l'origine de cette situation rare, le refus de la Ligue algérienne du report des matchs pour les clubs impliqués dans des compétitions internationales. Elle avait par ailleurs demandé au CSC de se retirer du tournoi africain.

Le staff technique de l'équipe avait alors décidé de diviser la formation en deux groupes, l'un devant jouer en Algérie et l'autre au Niger.

Des résultats mitigés pour les leaders du Botola

Lors de la 16ème Journée du Botola Pro Elite, le MAT Tetouan, leader de la Ligue, s'est incliné face à ses hôtes du CRA Al Hoceima sur un score de 2 à 1. Par ailleurs, le KACM a battu à l'extérieur l'AS Salé sur un score de 3 à 0.

Le club de Marrakech et le MAT totalisent chacun 30 points et se partagent la tête du championnat marocain.

Le WAC, troisième du classement, a fait match nul à l'extérieur contre le KAC sur un score de 1 à 1, lors d'un autre match disputé dimanche.

Samedi, le Wydad Fès a perdu à domicile face au FUS Rabat, quatrième du classement, tandis que la rencontre entre le RSB Berkane et l'OC Safi s'est soldée par un score nul et vierge.

Par Monia Ghanmi, Abdou Tajeddine et Mohamed Foily pour Magharebia

